

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Au cœur de l'action sociale



**Emergence-s**

Association d'actions sociales

# Sommaire

## Emergence-s

- p.2 Edito du Président
- p.3 Le mot du Directeur Général
- p.3 Une association au service des personnes en difficultés sociales
- p.4 Les temps forts de l'année 2021
- p.5 Les enjeux et les tendances 2021

## Pôle hébergement logement

- p.8 Chiffres clés
- p.9 Le service de premier accueil mobile : le Lien
- p.11 L'hébergement d'urgence et l'hébergement d'insertion
  - p.11 > La transformation de l'offre d'hébergement
  - p.13 > La réduction des risques et des dommages : de la théorie à la pratique
  - p.14 > La coordination de parcours : le retour d'expériences au domaine des Tilleuls
  - p.14 > L'hébergement diffus
  - p.15 > Les ateliers d'adaptation à la vie active
- p.18 Le Logement Adapté
  - p.18 > Les pensions de famille
  - p.19 > La résidence sociale
  - p.19 > L'Allocation Logement temporaire
- p.20 Le Logement Accompagné
  - p.20 > L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
  - p.20 > L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
  - p.21 > Marché d'accompagnement social dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain
  - p.21 > Dispositif « Sortir avec Toit »
- p.22 Vers la naissance d'un service de prévention enfance et parentalité

## Pôle santé

- p.26 Chiffres clés
- p.27 Les établissements médico-sociaux
  - p.27 > Les Lits Halte Soins Santé (LHSS)
  - p.28 > Les Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)
- p.29 Les accompagnements aux soins
  - p.29 > L'équipe mobile accompagnement santé
  - p.29 > Les activités soins infirmiers en centre d'hébergement
  - p.31 > Le soutien psychologique
- p.32 La prévention et la promotion de la santé
  - p.32 > QRS, le collectif au service des parcours individuels
  - p.32 > Préven Caux
- p.34 Les réseaux
  - p.34 > Le Réseau Santé Précarité (RSP)
  - p.35 > L'Atelier Santé Ville (ASV) et Coordination Méthodologique de Territoire

## Pôle insertion socio-professionnelle

- p.38 Insertion par l'activité économique (IAE)
  - p.38 > Les chiffres clés
  - p.39 > La formation des salariés en transition professionnelle
  - p.40 > 2021 : les résultats sociaux dépassent les objectifs négociés
  - p.40 > Les ACI d'Emergence-s intègrent le programme Seve Emploi
- p.42 Accompagnement social et accès aux droits
  - p.42 > La mission référent RSA public spécifique
  - p.43 > L'action collective de développement social

## Pôle justice

- p.48 Le service socio-judiciaire
- p.50 Le centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales
- p.52 Le placement à l'extérieur
- p.53 Les Travaux d'Intérêt Général (TIG)

# Edito du Président

Le rapport d'activité que vous avez entre les mains est le reflet d'une année 2021 qui a marqué un virage essentiel pour l'avenir d'Emergence-s. En effet, il nous a fallu collectivement travailler à la résolution d'une équation complexe dans un contexte instable lié à la fois à la prolongation de la crise sanitaire et à l'impact de réformes significatives des politiques publiques. Ainsi, la transformation de l'offre d'hébergement annoncée au mois de janvier est venue interroger l'ensemble de notre organisation et de notre trajectoire, heurtant parfois nos valeurs et impactant notre modèle économique et social.

Comment rester insensible à la mise en cause des principes d'inconditionnalité de l'accueil et de continuité de l'hébergement ? Comment préserver l'emploi et la qualité de vie au travail de nos salariés quand les budgets se resserrent ? Comment préserver la sécurité et la qualité des parcours d'insertion des résidents et locataires pendant la crise sanitaire ? Comment soutenir durablement l'effort d'amélioration de notre patrimoine dans une perspective d'érosion de nos dotations de fonctionnement ?

Comment garder la flamme : innover, nous développer dans un environnement rempli d'incertitudes, adapter nos organisations, ajuster nos réponses aux sollicitations ? Toute une réflexion que nous devons mener pour que notre association perdure !

Face à ces remises en question permanentes, j'ai pu compter sur l'engagement sans faille d'un Conseil d'Administration impliqué et soutenant. Sous l'impulsion de son Directeur Général, le Comité de Direction, a assumé une gestion rigoureuse de la crise sanitaire et garantit le bon fonctionnement de nos activités. Ensemble, nous avons conduit, dans une démarche à la fois participative et proactive, une réflexion profonde sur l'évolution de notre organisation visant à absorber les conséquences économiques et sociales de la réforme de l'hébergement, tout en nous ouvrant de sérieuses perspectives de développement et d'amélioration de notre offre de service pour le bienfait des populations les plus vulnérables. Le développement territorial, la diversification et l'innovation sociale en sont les guides, les principes fondateurs.

Vous le déduirez certainement à la lecture de ce rapport : notre association est forte de ses valeurs, de son histoire, de ses acteurs et de son patrimoine. En toute circonstance elle a démontré sa détermination, sa créativité et sa grande solidarité. Je suis fier de ce qu'elle porte, de ce qu'elle accomplit. Et je suis résolument confiant en son avenir.

**François BASSET**

Président d'Emergence-s

## La vie associative

- p.56 La gouvernance
  - p.56 > Le Conseil d'administration
  - p.56 > Les commissions de travail
- p.57 La gestion et le développement des ressources humaines
- p.59 Le financement de nos actions
- p.60 La communication
  - p.60 > La stratégie de communication 2021-2023
  - p.60 > La nouvelle identité visuelle
  - p.61 > La présence sur les réseaux sociaux
- p.62 Les axes de développement
  - p.62 > Les projets d'établissements et les projets de services
  - p.62 > Le développement de nouvelles réponses
  - p.63 > Convergences et premières heures



# Emergence-s

## Le mot du Directeur Général

« L'adversité contient le ferment d'une nouvelle chance » : ainsi peut être résumée l'action d'Emergence-s au cours de l'année qui vient de s'achever. A mi-parcours de son projet stratégique, la feuille de route semblait pourtant tracée : mettre en œuvre les projets des services des CHRS et finaliser le CPOM, renforcer l'implantation d'Emergence-s sur le territoire Yvetotais et réussir l'amorçage de projets structurants tels que le CPCA, l'extension de la pension de famille/résidence accueil à Grémonville, le développement de l'EPEP ou la création du dispositif « Un Chez Soi d'Abord ».

Hormis ces quatre derniers dossiers, rien ne s'est vraiment déroulé comme prévu : réforme de l'offre de l'hébergement, report du CPOM à l'initiative de la DDETS, annulation du projet d'implantation d'une ressourcerie à Yvetot du fait du non-respect des engagements de la Communauté de Communes, après des mois de travail sur le dossier.

Mais ces déconvenues nous ont collectivement mobilisés : elles ont débouché sur une nouvelle organisation, plus lisible, agile et efficiente, favorisant la consolidation et la diversification de nos actions en direction des personnes les plus vulnérables. Malgré les réductions budgétaires annoncées, notre offre de service et nos emplois sont préservés, la mobilité professionnelle favorisée.

Mieux encore, en accompagnant cet élan par une stratégie de communication repensée, une identité visuelle modernisée, Emergence-s anticipe, se renouvelle, séduit et affirme son positionnement territorial.

**Olivier ADAM**

Directeur Général

## Une association au service des personnes en difficultés sociales

Emergence-s est une association de loi 1901 qui a pour mission principale d'accueillir et d'accompagner des personnes en difficultés sociales, présentant des vulnérabilités complexes, sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité et de religion. Au fil des années, l'association a élargi ses propositions d'accueil et d'accompagnement à une plus grande diversité de public. Elle assure une capacité d'adaptation et de développement pour répondre aux besoins nouveaux du territoire. L'association assure aujourd'hui son action dans une démarche globale, transversale, de prévention et d'insertion.

## Nos missions

Assurer une veille sociale

Accueillir – héberger – loger

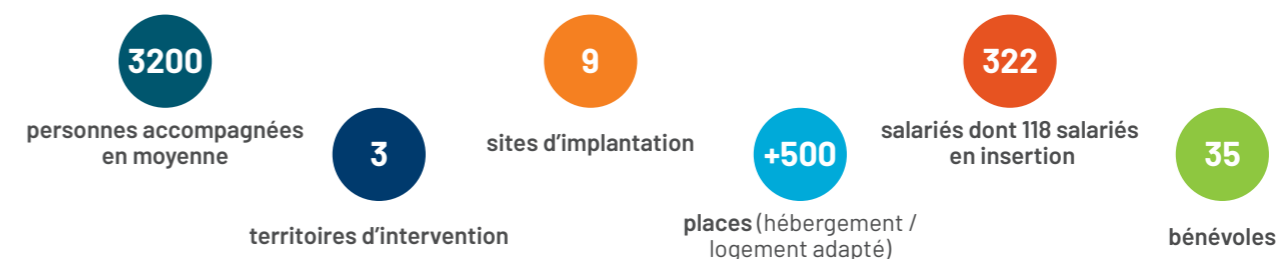
Soigner et faciliter l'accès aux soins et à la santé

Faciliter le retour à l'emploi

Favoriser l'insertion des personnes sous main de justice

Assurer des prestations à caractère social

## Emergence-s en bref







## Les temps forts de l'année 2021



## Les enjeux et les tendances 2021

### La gestion de la crise sanitaire dans nos structures

#### 2021 : La COVID poursuit sa progression

Dans la continuité de 2020, la pandémie à la COVID 19 s'est poursuivie et ne nous a pas épargnés. Sous l'impulsion de la cellule de coordination installée dès l'apparition du virus, Emergence-s s'est adaptée, s'est dotée de tous moyens nécessaires pour assurer la protection sanitaire au sein de ses établissements, et mieux encore, s'est mobilisée pour contribuer sur son périmètre d'intervention à la prévention et la prise en charge des publics les plus vulnérables. Composée de membres du Comité de Direction, de cadres de santé, de membres de la gouvernance et de représentants du personnel, elle s'est réunie chaque semaine dans les temps forts de la crise et ses comptes rendus systématiques ont permis d'éclairer et de coordonner l'action de chacun. Merci à chacun, pour son implication qui a permis à Emergence-s d'assurer ses missions et poursuivre son développement, dans des conditions difficiles. Des remerciements particuliers sont à adresser aux salariés en insertion des cuisines et de l'hygiène des locaux, fortement mobilisés au service de la collectivité. Tout au long de l'année, l'état nous a souvent sollicités, nous a aussi accompagnés, et au final a compensé tous les surcoûts engendrés par la gestion de cette crise sanitaire.

#### Jauges, plexiglass, pass sanitaire : une organisation protectrice

S'appuyant sur l'expérience de l'année précédente, l'organisation a été pensée pour permettre, dans le respect des règles édictées par la loi, de protéger nos salariés et nos publics en préservant la continuité des services et du travail d'accompagnement social. Une logistique spécifique a été mise en place pour assurer l'approvisionnement continu en équipements, produits et matériels indispensables. Gestes barrière, désinfection régulière, port du masque systématique ont été instaurés et respectés. Le respect des distances sanitaires a été assuré par la création de circulations et de jauges dans tous les lieux fermés. Les entretiens professionnels et la restauration collective ont été assurés en toute sécurité par la pose de parois en plexiglass sur les bureaux et sur les tables. Chaque fois que nécessaire, les lieux de vie collective non indispensables ont été fermés. Enfin, conformément à la législation, le pass sanitaire a été rendu obligatoire et contrôlé pour toutes les personnes extérieures à l'association.

#### Télétravail, remplacements, obligation vaccinale : une gestion RH ajustée

Dans tous les services compatibles, le télétravail a été instauré. Cette mesure a entraîné un investissement

conséquent en matériel informatique adapté. Lors des pics de contamination, les taux d'absentéismes liés aux mises à l'isolement ou à la garde des enfants ont pu atteindre un tiers des effectifs. Malgré tout, la continuité de service a toujours pu être assurée grâce au renforts de collègues en télétravail ou aux conventions partenariales mises en place avec les agences intérim. Enfin, il a fallu gérer la mise en application de l'obligation vaccinale sur tous les sites accueillant des dispositifs médicaux sociaux et accompagner dans la souplesse et le respect, les quelques personnels ne voulant pas se faire vacciner.

#### Dépistages, vaccinations, centre d'hébergement temporaire : une contribution sanitaire remarquable

Comment gérer un cluster qui se déclare ? Comment soutenir les personnes restées à la rue lorsque l'état décide de l'arrêt des flux de l'hébergement d'urgence ? Comment identifier, prévenir ou isoler les cas contacts à risques asymptomatiques ? Pour répondre à ces situations, l'équipe du Pôle Accompagnement Prévention Soins s'est fortement mobilisée. Au premier rang desquels les infirmières des Lits Halte Soins Santé, des Lits d'Accueil Médicalisés et les équipes mobiles en santé.

Organisation de dépistages individuels lors de l'apparition de symptômes, massifs et systématiques lors de l'apparition de clusters : cette politique nous a permis de contenir et maîtriser les contaminations et de maintenir ouverts tous nos centres d'hébergement. En partenariat avec l'ARS, Emergence-s s'est fortement investi dans la vaccination de ses résidents et des publics de la rue. Des journées de vaccination ont été proposées sur chacun de nos sites et au final, plus de 90% de nos résidents ont bénéficié d'un schéma vaccinal complet. Enfin, Emergence-s a géré sur sollicitation de la préfecture, un centre d'hébergement temporaire, permettant d'isoler dans des conditions d'accueil respectueuses des personnes vulnérables positives au COVID sans caractère de gravité, venant de l'ensemble du Département.

#### Hommage

Malgré tous ces efforts, et à l'instar de ce qui s'est passé dans la société civile, nombreux sont les salariés et les résidents qui ont été malades. Quelques-uns d'entre eux ont développé des formes graves et/ou des COVID longs. Tous ont bénéficié d'une attention et d'un accompagnement spécifique et aujourd'hui ont pu reprendre le cours d'une vie normalisée. Malheureusement, l'une de nos résidentes, connue depuis plusieurs années aux CEDRES, nous a quittés en début d'année. Ce chapitre lui est dédié.





# Emergence-s

## Les évolutions de nos activités

**Sous l'impulsion des évolutions sociétales et des politiques publiques, notre organisation et nos activités se transforment :**

A l'image de la transformation de l'offre d'hébergement engagée par l'état dans le cadre du plan départemental d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), visant à améliorer la fluidité des parcours d'hébergement par l'accès au logement, les activités d'Emergence-s engagent une mue structurelle.

Ainsi, Emergence-s a engagé en 2021 une transformation profonde de son organisation basée sur quatre principes essentiels :

**Lisibilité** : en structurant son offre de service en quatre pôles indépendants mais interactifs, Emergence-s clarifie ses missions aux yeux des partenaires et habitants de ses territoires d'intervention. Cette simplification accompagnée d'un plan de communication modernisé permet de sensibiliser chacun à nos actions et renforcer notre attractivité.

**Ouverture** : être en veille sur les évolutions sociales et sociétales, mutualiser nos combats, développer de nouveaux partenariats, aller vers les populations les plus vulnérables : Emergence-s sort de ses murs et irrigue sur son territoire. Elle partage son expertise et s'enrichit du savoir de nouveaux partenaires. Pour les publics qu'elle accompagne, c'est l'élargissement du champ des possibles et la réappropriation de l'environnement.

**Efficacité** : de l'obligation de moyens à la culture du résultat, il s'agit de retrouver le sens même de notre mission d'accompagnement : celui de recouvrer pour chacun le pouvoir d'agir sur sa vie. Le concept de « coordination de parcours » prend corps et accroît significativement nos résultats d'insertion. En parallèle, notre modèle économique doit être adapté : de la gestion à l'agilité, de la dépendance à l'hybridation, de la maintenance à l'investissement.

**Innovation** : diversifier nos actions, sortir de la logique unique de délégation de services publics et reprendre l'initiative sociale. Cette stratégie valorisante et motivante, permet en outre de sécuriser et de favoriser l'évolution des emplois et des carrières dans un contexte d'érosion des financements publics. Elle invite à l'évaluation permanente et à l'amélioration continue de nos pratiques. Et surtout, elle permet d'apporter des réponses plus fines, plus adaptées aux besoins et difficultés des personnes en situation de précarité.

### Traduction, pôle par pôle :

**Pôle Hébergement - Logement** : le regroupement de l'hébergement, du logement adapté et du logement accompagné au sein d'une même direction marque la volonté d'Emergence-s d'inscrire son action en cohérence avec la politique du logement d'abord. La trajectoire de la transformation impulsée par l'état va

se traduire dans les années à venir par une spécialisation des collectifs :

- > FAB : grands précaires ;
- > URAS : publics vulnérables et vieillissants ;
- > Sources : publics jeunes et sous main de justice ;
- > Cèdres : hommes isolés, femmes et familles ;
- > Tilleuls : publics mixtes issus de milieux ruraux).

Le développement significatif du diffus (90 places en 2023) et du logement adapté telle que la création d'une extension de la pension de famille et résidence accueil aux Tilleuls, le déploiement décloisonné de nos dispositifs d'accompagnement mobiles sur l'ensemble du territoire (Espace Prévention Enfance et Parentalité, Accompagnement Vers et Dans le Logement...) complètent cette logique.

**Pôle Accompagnement Prévention Soins** : le réseau santé précarité s'étoffe et développe une créativité remarquable : dépistages précoces, vieillissement prématuré, précarité menstruelle... : autant de réponses pertinentes à des sujets jusqu'alors peu considérés auprès des publics en grande précarité. Les Lits Haltes Soins Santé se développent désormais dans une perspective « hors les murs » grâce au déploiement d'équipes mobiles sur lesquels l'expérience d'Emergence-s est reconnue. Après s'être longtemps investi dans programme territorial de Santé Mentale, Emergence-s est récompensée en devenant porteur et premier administrateur du GCSMS « Un Chez Soi d'Abord », dispositif visant à la réhabilitation de personnes précaires atteintes de pathologies mentales par l'accès au logement.

**Pôle Insertion par l'Activité Economique** : Après avoir rencontré des difficultés pour insérer ses salariés en transition dans l'emploi durable, les taux de sorties positives dépassent désormais les 60%. Ces résultats sont notamment dus à l'investissement fort d'Emergence-s dans le dispositif SEVE Emploi qui dynamise l'ouverture des chantiers d'insertion vers le monde de l'entreprise. Dans le même temps, les dispositifs « premières heures et convergences » permettent de renforcer significativement l'accompagnement des publics les plus fragiles vers l'emploi et nous conduisent à élaborer des parcours coordonnés avec d'autres structures d'insertion par l'activité économique du territoire.

**Pôle justice** : la création de ce nouveau pôle métier s'impose par l'augmentation forte de nos activités en lien avec le tribunal et le secteur carcéral. Il permet de structurer et mettre en cohérence plusieurs activités jusqu'alors disséminées sur plusieurs services : travaux d'intérêts généraux, placements extérieurs, service socio-judiciaire et plus récemment l'antenne Rouennaise du Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA). Cette dernière activité est emblématique de notre principe d'ouverture : si Emergence-s en est un contributeur essentiel, ACORES (nom donné par le consortium porté par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie au CPCA) est partenarial et interdépartemental.

Pôle hébergement-logement







# Pôle hébergement-logement

## Chiffres clés

### Le service de premier accueil

> 231 personnes accompagnées

> Orientations mises en œuvre :

- 7 en logement (4 dans le privé, 3 dans le public)
- 1 en résidence sociale
- 1 en RPA
- 2 en Tiny House

- 13 en CHRS
- 8 en hébergement d'urgence
- 307 en mise à l'abri

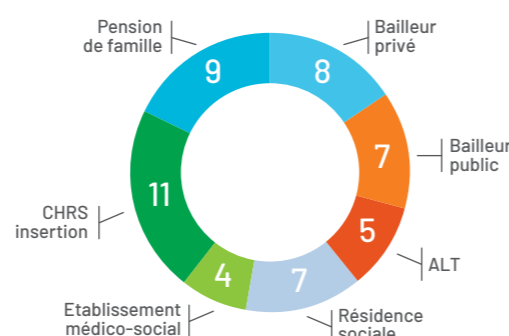
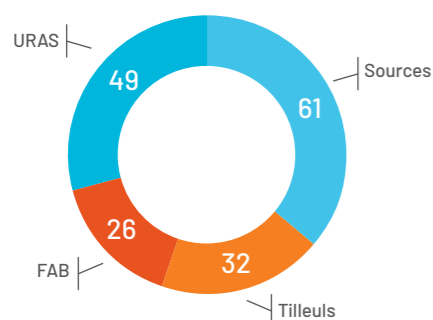
### Hébergement

> 466 places hébergement mobilisables

> 569 personnes accueillies sur les places d'Urgence du FAB, 393 pour les Cèdres Hommes

> Insertion Hors Cèdres : 168 places d'insertion qui ont permis d'accueillir 251 personnes

> 51 orientations mises en œuvre sur ce même périmètre D'activité places Insertion (la notion d'orientation est plus restrictive que celle de sorties positives, mais c'est là le critère retenu par les instances de tarification)



### Les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active

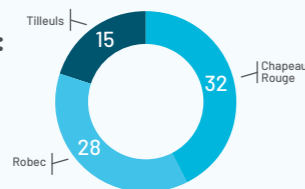
> 106 personnes signataires d'une convention (87 hommes - 19 femmes)

> 51 200 heures d'activités encadrées réparties sur 11 ateliers

### Logement adapté

#### Pension de Famille :

75 locataires accompagnés



#### Résidence Sociale +

28 personnes accompagnées

### Logement accompagné

#### ASLL

161 ménages accompagnés



#### AVDL

14 personnes accompagnées



#### ALT

7 locataires accompagnés sur l'année

#### Sortir avec Toit

17 places agréées - 2 intégrations

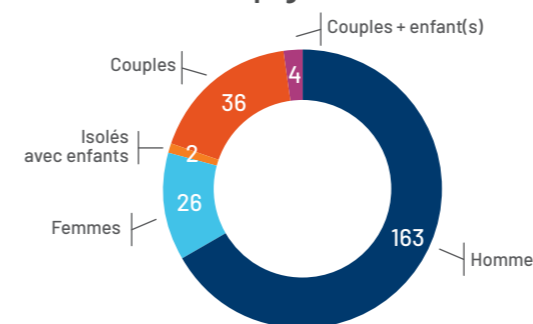
## Le service de premier accueil mobile : le Lien

La crise sanitaire amorcée en 2020, qui s'est poursuivie en 2021, a mis encore plus en évidence la nécessité « d'aller vers » le public de la rue, alors que les services sociaux

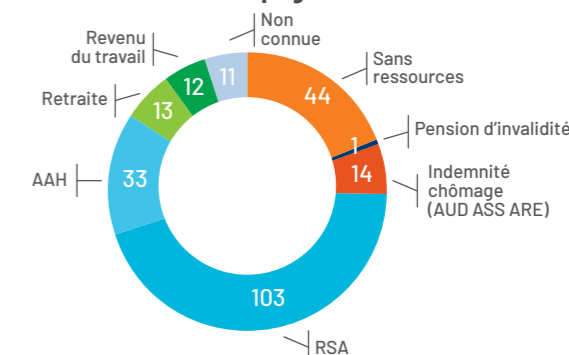
restreignent leurs permanences et accueils, compliquant largement les accès aux droits pour les personnes vivant à la rue.

### Chiffres 2021

#### > Personnes accompagnées



#### > Personnes accompagnées



#### > Orientations mises en œuvre :

> 7 en logement (4 dans le privé, 3 dans le public)

> 1 n résidence sociale

> 1 en RPA

> 2 en Tiny House

> 13 en CHRS

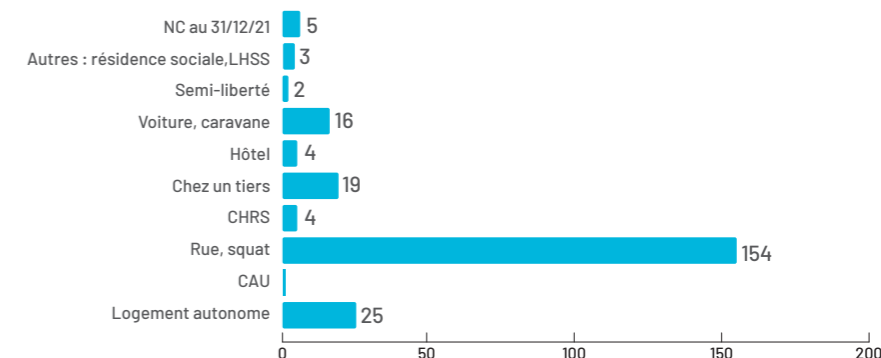
> 8 en hébergement d'urgence

> 307 en mise à l'abri

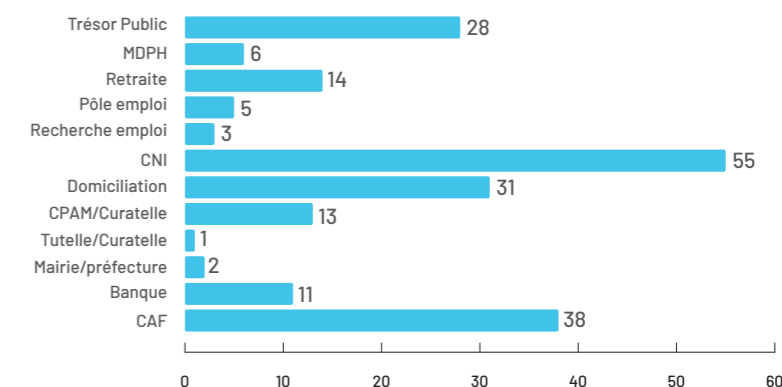
> 3 décès à déplorer

> 133 personnes n'ont plus souhaité d'hébergement, avec donc un retour à la rue

#### > Conditions d'habitat au départ de l'action



#### > Services administratifs rendus







## Pôle hébergement-logement

### Et « l'aller vers » fut !

L'année 2021 signe un tournant important au niveau de l'équipe mobile professionnelle du Lien : Anaïs LEBAS a quitté ses fonctions en avril pour continuer son action avec le Département, tandis qu'Arlette ARGENTIN et Bruno GHERLICH, binôme historique sont partis goûter à une retraite bien méritée après 25 ans d'activité au service du Lien.

### Remerciements

*Unaniment connus et reconnus sur Rouen, Arlette et Bruno ont été au sein de l'équipe du Lien, les fervents instigateurs et promoteurs du principe de « l'aller vers », en allant à la rencontre des personnes vivant à la rue. « L'aller vers », pratique professionnelle expérimentale est née d'un constat de la fin des années 90 : les personnes fortement désocialisées, souvent en rupture de droits ne sollicitent pas ou plus les services de droits communs, ni les services de l'hébergement. En se rendant sur le terrain, au plus près des personnes, le Lien réinstalle les conditions nécessaires à la rencontre : disponibilité, la présence régulière et réconfortante, instauration d'une relation de confiance dynamique dans le respect des capacités du moment des personnes accompagnées.*

C'est dans cette approche douce et respectueuse du rythme des publics, que le Lien assure un accompagnement sur mesure : échanges informels, dépannage de couvertures, passages réguliers sur les lieux de présence, proposition d'accompagnement et d'orientation, compréhension et respect des non demandes et des modes de vie. Certaines personnes sont connues depuis plusieurs années et alternent entre des phases de stabilité en hébergement et des phases de retour à la rue.

Le Lien, sensible à ces parcours particuliers reprend les accompagnements autant que nécessaire dans une logique de droit au recommencement. Fort de ces résultats vérifiés et mesurés, le caractère expérimental originel de « l'aller vers » évoqué plus haut est désormais considéré comme une pratique et une culture professionnelles, reconnues en tant que telle à sa juste valeur.

Souhaitons la bienvenue aux « nouveaux collègues » arrivés respectivement en 2019 et 2021, Delphine DACHEUX et Alexis REMY et qui inscrivent désormais leur pratique, dans les pas de leurs illustres aînés, en cohérence dans cette culture professionnelle. Ils deviendront, n'en doutons pas, à leur tour, les artisans de cette noble démarche et précurseurs de nouvelles formes d'accompagnement.

## Hébergement d'urgence et hébergement d'insertion

### La transformation de l'offre d'hébergement

#### Désormais, la Commission Territoriale Unique oriente - la Préfecture décide

L'année 2020 s'est conclue pour le secteur de l'AHJ sur des incertitudes et questionnements sans réponse concernant la finalisation et la mise en oeuvre des modifications imposées de l'offre AHJ (nouvelles orientations du PDALHPD).

Jusqu'en 2020, Emergence-s proposait une réponse large, riche et inconditionnelle, tant en terme de diversité de dispositifs (une veille sociale mobile (Le Lien), des accueils sur l'urgence immédiate en 115 ou en mise à l'abri, de l'urgence stabilisée, de l'insertion en collectif mais aussi en diffus), qu'en terme de composition familiale (personne isolée à des compositions familiales multiples (couples sans et avec enfants).

L'année 2021 définit de nouvelles orientations des politiques publiques en matière d'hébergement et notamment, acte la fin de l'accueil dit « inconditionnel » sur les places d'insertion. Pour la 1ère fois, une partie du public, sur un critère administratif, n'est plus éligible sur cette typologie de place : la Commission Territoriale Unique oriente mais la Préfecture décide. Chaque admission en insertion doit être au préalable validée par le Préfet, qui vérifie en particulier, le droit au séjour des personnes. Désormais, les personnes sous OQTF exécutoires se voient refuser l'accès aux places d'insertion. Cette modalité d'admission que la Fédération des Acteurs de la Solidarité a estimée discriminante en déposant un recours auprès du défenseur des droits humains, a un impact significatif sur les travailleurs

sociaux, en remettant en cause des valeurs essentielles toujours défendues par notre association.

La transformation de l'offre d'hébergement signe également la fin de l'hébergement d'urgence « durable ou stable » au profit d'un hébergement séquencé et ponctuel (mise à l'abri), qui insécurise encore un peu plus les publics en attente d'hébergement.

#### L'Etat justifie cette fin par :

**> des listes d'attente sur l'urgence de plusieurs années pour certaines structures ou certaines compositions familiales,**

**> un accompagnement social sur l'urgence qui ne se distinguerait pas significativement de celui proposé sur l'insertion.**

Les opérateurs de l'hébergement d'urgence et du premier accueil géraient jusque-là des listes d'attente de ménages en demande qui n'avaient plus de sens tellement les délais d'entrée s'allongeaient. Cependant, certains ménages acceptaient de patienter plusieurs années, en se projetant sur une admission lointaine mais possible. Mais dès l'admission réalisée, le dispositif de l'urgence proposait un accompagnement social de même niveau que celui proposé sur le dispositif de l'insertion bien que spécifique en raison de problématiques plus prégnantes rencontrées par ces publics encore si proches de leur vécu à la rue.







## Pôle hébergement-logement

### Un nouveau vocable aux contours encore très flous

Avec la disparition des places HU, une nouvelle terminologie apparaît : des places de mise à l'abri en Vulnérabilité Persistante (PMAVP), avec un critère d'orientation dit « santé » aux contours encore flous. Ces places de mises à l'abri, rattachées à l'urgence, sont « dédiées aux personnes nécessitant une prise en charge du fait d'un cumul de difficultés » selon le règlement du SIAO. L'introduction officielle d'un critère santé sur une nouvelle typologie de places interroge nos établissements alors même que des dispositifs dédiés tels que les lits halte soins santé et les lits d'accueil médicalisés intégrés ou adossés à nos hébergements sont déjà financés pour le prendre en compte.

Par ailleurs, nous observons en 2021 une accélération dans le déploiement opérationnel des orientations issues de la politique du logement d'abord, par une volonté affirmée de développer des dispositifs « hors les murs » tels que l'hébergement « diffus », le CHRS « hors les murs », « Un chez soi d'abord ». Le logement adapté est également réaffirmé comme une priorité et devrait connaître un fort développement dans les années à venir.

Pour autant, Emergence-s se distingue sur le territoire par son expertise de l'hébergement collectif, et devient l'une des rares associations à maintenir cette modalité d'hébergement nécessaire et indispensable pour plusieurs typologies de public qui nécessite protection et vigilance particulières.

### Un accueil ENFIN continu pour tous...

Les horaires d'ouverture historiquement séquencés du foyer de l'abbé Bazire, calqués sur un modèle historique de l'accueil d'urgence, ont généré pendant des années des insatisfactions et un sentiment d'iniquité de traitement : certains résidents ayant la possibilité de rester en journée, d'autres non, devant quitter la structure à 10h pour être réadmis à 17h30.

L'un des axes principaux d'amélioration identifié dans le projet d'établissement du foyer Bazire consistait en la fin de ce fonctionnement qui générait, de fait, une forme d'insécurité et de précarité pour les personnes accueillies (retour à la rue en journée entre 10h et 17h30 été comme hiver), une absence de cadre sécurisant, une errance, un ensemble d'éléments contraires à la prévention des addictions et même, facteurs aggravants en matière de risques et de dommages (consommation excessive, violence, etc.). En juin 2020, le FAB avait déjà modifié son horaire d'accueil, ramenant l'ouverture à 14h au lieu de 17h30.

En 2020 et 2021, les accueils de jour (la Chaloupe, la Pause) proposant les repas le midi ont restreint leur activité du fait de la crise sanitaire (notamment baisse des capacités d'accueil). Dans ce contexte, le FAB a obtenu un co-financement de l'Etat et de la ville de Rouen permettant d'offrir un repas le midi pour tous. Depuis septembre 2021, pour la 1ère fois, des repas sont proposés le midi pour tous, et les sorties obligatoires à 10h ont pris fin. La vie de la structure s'est modifiée, apaisée, chaque résident pouvant ainsi rester se reposer toute la journée.



### La réduction des risques et des dommages : de la théorie à la pratique

#### RDRD : de la théorie à la pratique !

Emergence-s a inscrit dans son projet stratégique le principe de la Réduction des Risques et des Dommages (RDRD) comme principe transverse à toutes les structures d'hébergement. Ainsi, un programme de formation à la RDRD, initié par le PAPS en 2018, auprès des professionnels de l'AHJ s'est poursuivi en 2021 par l'intervention de l'association La Boussole. Pour rappel, la RDRD est une approche centrée sur la diminution des conséquences néfastes d'un usage de substances psychoactives plutôt que sur l'élimination de cet usage. Elle vise à ce que les personnes elles-mêmes puissent développer des moyens de réduire les effets négatifs liés à leurs pratiques d'usage. Elle a pour but de permettre aux personnes usagères de substances psychoactives de traverser et de « survivre » à la phase de consommation avec un minimum d'atteintes sur les plans physique, psychique et social, afin de préserver et d'améliorer leurs chances d'une sortie ultérieure dans le respect de leur parcours et de leurs souhaits. Ainsi, d'une réflexion institutionnelle autour de l'accompagnement des pratiques addictives s'est élaborée une approche opérationnelle de la RDRD au sein de nos établissements, notamment concernant la consommation d'alcool, avec le souci permanent d'une mise en cohérence et d'une harmonisation des pratiques professionnelles (approche et connaissances partagées). La formation a apporté une

meilleure compréhension des mécanismes de l'addiction et un outillage nécessaire pour accompagner les résidents.

#### Et concrètement, comment s'est traduite cette formation dans les pratiques ?

Les sur-risques et les dommages liés aux surconsommations à la rue justifient pleinement d'ouvrir des espaces internes pour permettre une consommation mieux régulée de l'alcool en hébergement. Le FAB, les Sources et les Tilleuls ont ainsi décidé d'ouvrir des espaces internes permettant de consommer de l'alcool. Ainsi, la consommation est devenue autorisée, avec pour particularité sur le FAB, d'être sans contrôle mais en remplaçant à tout moment les personnes consommatrices devant leurs responsabilités pour leur santé et en termes de comportement au sein du collectif.

A la résidence des Sources, cette formation sur la RDRD est venue conforter une réflexion déjà engagée au sein du CHRS. Elle a permis de mettre fin à de vieilles pratiques : interdiction d'entrer avec de l'alcool, contrôle des sacs et confiscation des bouteilles. Les alcoolisations, parfois massives, avant le retour au foyer sont ainsi évitées.

Contrairement à certaines représentations justifiant jusqu'alors une interdiction de l'introduction de l'alcool dans les structures et aux diverses craintes exprimées, cette évolution n'a pas entraîné de hausse d'incidents, mais a permis au contraire de :

- > Restaurer les personnes dans leur plein droit,
- > Répondre aux missions d'accueil en tenant compte des réalités individuelles de consommation et des besoins spécifiques des personnes en situation de dépendance,
- > Rompre avec les logiques d'exclusion, de discrimination ou de stigmatisation en offrant une alternative à l'abstinence comme seul projet thérapeutique valable,
- > Sécuriser les personnes consommatrices d'alcool et préserver la zone de confort sans contraindre au changement,
- > Réguler les consommations pour que la convivialité et la bienveillance soient préservées,
- > Accompagner les consommations, les stabiliser, proposer d'en redéfinir les modalités, y associer des prestations visant à réduire les risques associés,
- > Eviter les périodes de manque ou de sous alcoolisation contrainte
- > Libérer la parole.





## Pôle hébergement-logement



### La coordination de parcours : le retour d'expériences au domaine des Tilleuls

**36 projets personnalisés dont 7 renouvellements.  
En moyenne, 1 projet personnalisé = trois entretiens.**

**Pour que le besoin s'exprime en envie, que l'envie permette le projet, que le projet devienne possible.**

Nouvelle arrivée dans nos organisations, la coordination de parcours s'impose désormais comme pierre angulaire de l'accompagnement des personnes hébergées. Garantie des échéances réglementaires qui ponctuent les séjours (notifications CTU, ASH, renouvellement...), elle est aussi, et surtout, cheville ouvrière du séquençage qui donne sens à l'accueil et au parcours. Présente de l'admissibilité prononcée par la CTU jusqu'à l'orientation qui actera l'accueil, la coordination de parcours est le fil conducteur d'un séjour qui permettra en bon équilibre de prendre le temps nécessaire au ressourcement, mais de dynamiser un processus vers l'autonomie de la personne. Selon une logique de co-construction tripartite (coordonnateur / référent / résident), il s'agit de définir l'après et l'ailleurs, une mise en perspective qui composera avec les capacités, les possibles et les limites partagées. Faire en sorte que le besoin s'exprime en envie, que l'envie s'élabore en projet, que le projet devienne possible. C'est dans cette vision pragmatique que s'inscrit la fonction de coordination. Vision triangulée qui protège de la relation

duale jusqu'alors pratiquée et qui a montré ses risques et ses limites : enfermements, crispations, transferts, etc. Elle amène une expertise technique, une veille (sur les dispositifs, les évolutions des politiques sociales) et une distanciation permettant d'éclairer les parcours. Enfin c'est une assurance de continuité de l'accompagnement et un tiers médiateur qui atténue les inconvénients occasionnés par les contingences organisationnelles liées à la continuité de service. La présence continue en semaine facilite et fluidifie la communication (avec et entre acteurs internes et externes).

Une année de recul permet de mesurer l'impact de cette fonction dans les parcours accompagnés. Un gain mesurable sur la fluidité des établissements, des durées de séjour raccourcies avec des orientations construites dans l'adhésion et dans une temporalité qui respecte les étapes nécessaires d'une appropriation de parcours. L'orientation se pense comme durable, à savoir qu'elle intègre la mise en place et/ou la transférabilité des étayages nécessaires au maintien des équilibres au-delà de l'accompagnement du CHRS.

La crise sanitaire a permis de vérifier l'efficacité du dispositif diffus déployé au sein de l'association pour l'hébergement social des personnes, notamment lors des périodes de confinement et d'isolement. Réactivité et adaptabilité ont été les mots d'ordre des accompagnements déployés dans ces situations exceptionnelles. Pour répondre aux orientations du PDALHPD et accompagner la transformation de l'offre d'hébergement, l'association **Emergence-s a impulsé et mis en œuvre une coordination permettant d'animer une dynamique collective interne pour envisager la déclinaison opérationnelle d'un diffus harmonisé.**

Une vingtaine d'acteurs, professionnels et administrateurs se sont investis au sein de 4 commissions thématiques : gestion locative / dynamique de parcours / accompagnement social / santé, permettant d'aboutir à la rédaction et la validation jusqu'à la finalisation d'un projet de service.

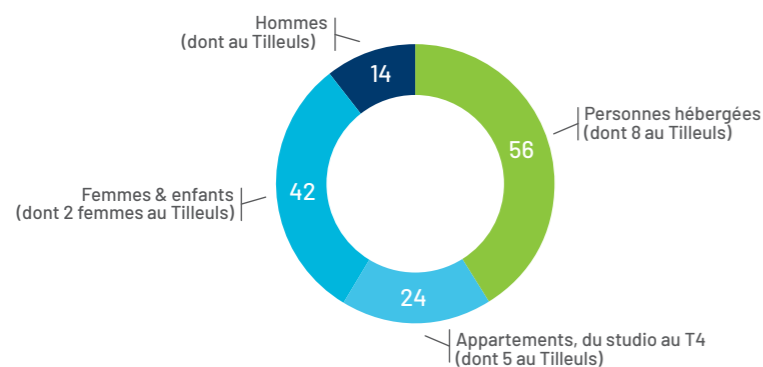
L'organisation cible est formalisée, une équipe dédiée sera affectée distinguant et coordonnant les fonctions liées à la gestion locative et à la dimension sociale. La logique de transversalité fait du service un outil accessible à l'ensemble du périmètre AHI avec des connexions établies avec les pôles Santé et Insertion professionnelle. L'activité diffus est appelée à se développer dans les années à venir avec un transfert progressif d'une partie des places collectives vers cette modalité d'accueil transitoire avant le logement autonome. L'objectif en cours de négociation dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Etat amènera à la gestion d'un parc d'une centaine de logements sur des dispositifs complémentaires tels que l'hébergement, le CHRS hors les murs ou bien encore l'intermédiation locative.

### AAVA : Ateliers d'adaptation à la vie active

Les AAVA ont pour objectifs de proposer à des publics relevant de l'hébergement la possibilité de structurer la temporalité quotidienne/hebdomadaire, d'investir un espace codifié de socialisation, retrouver le chemin d'une activité professionnalisante sans prérequis pour y accéder.

### L'hébergement diffus

#### L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet diffus unifié dans l'association



Localisations : Amfreville la Mi-Voie, Déville, Le Houlme, Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen.

Localisations Tilleuls : Doudeville, Yvetot, Sainte Marie des Champs

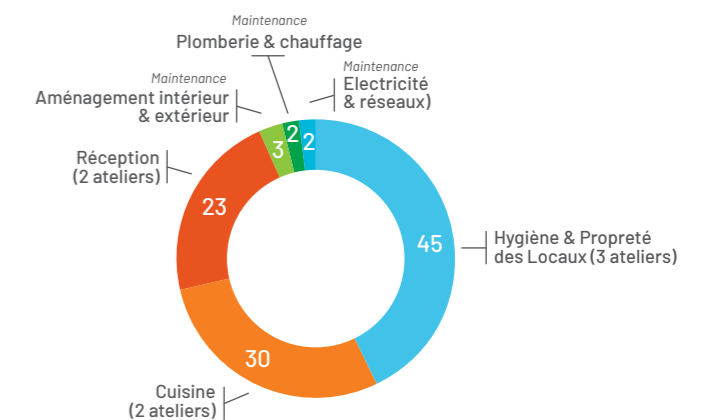
#### > 105 personnes ont bénéficié des AAVA



#### > Nombres d'heures d'activité réalisées



#### > Répartition sur les activités support proposées







## Pôle hébergement-logement



### AAVA : Ateliers d'adaptation à la vie active

La crise sanitaire n'a pas freiné la dynamique nouvelle impulsée dans le champ des AAVA. Animée par un coordinateur dédié, la réunion des parties prenantes du dispositif (chefs de services, référents sociaux, encadrants, utilisateurs...) a permis une réorganisation et une amélioration du fonctionnement du dispositif. A titre d'illustration, le taux de réalisation des entretiens tripartites (travailleur social, encadrant technique, résident), temps de formalisation désormais reconnu par les acteurs, est en progression significative (jusqu'à 80% selon les ateliers).

Temps fort de cette dynamique de changement, **le 18 novembre 2021**, s'est tenu un séminaire réunissant un panel représentatif des acteurs d'Emergence-s. Plusieurs tables rondes ont re-questionné largement le sens prêté à ce dispositif unique. Au-delà de la fonction « production » des ateliers, la finalité sociale avait besoin d'être exprimée, réaffirmée, et pour partie redéfinie.

Ce séminaire a permis de mettre en évidence la nécessité de :

- > Sécuriser le parcours en atelier, en s'assurant de la cohérence entre l'activité proposée et le projet de la personne.
- > Renforcer la réalisation des entretiens tripartites d'évaluation : résident, référent social et encadrant technique.
- > De développer les suites de parcours professionnalisant, notamment avec des collaborations avec le champ de l'insertion par l'activité économique. Les AAVA doivent permettre de vérifier et d'attester de la transférabilité de compétences déployées.
- > De réfléchir à une diversification des activités supports proposées pour s'adapter aux nouveaux besoins émergents et à l'évolution des métiers.
- > De renforcer les compétences des professionnels qui encadrent le dispositif par la mise en place de formations intra .
- > D'engager une réflexion prospective sur l'avenir du dispositif, l'évolution des publics qui seront amenés à en bénéficier, le mécanisme d'indemnisation des résidents (pécule)
- > D'envisager les AAVA comme un potentiel d'innovation

### Les perspectives 2022

- > Poursuivre les efforts engagés depuis 2020 en valorisant l'expérience en articulation avec le parcours des personnes (projet personnalisé)
- > Améliorer le processus de l'évaluation de l'activité des bénéficiaires en revisitant les objectifs et attentes, les outils et la procédure utilisés lors des entretiens tripartites
- > Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation en direction des encadrants techniques et des référents sociaux.
- > Travailler à la création de deux nouveaux ateliers AAVA (logistique et environnement)
- > Participer à l'élaboration d'une « charte des bonnes pratiques AAVA », en collaboration avec la FAS et les 6 partenaires normands inscrits dans le dispositif.







## Pôle hébergement-logement

### Le Logement Adapté

#### Les pensions de famille

La qualité d'hôte est importante au sein des pensions de famille, dans le sens même d'un lieu de vie où l'on peut prendre le temps de se réparer, se stabiliser, se soigner et se (re)construire. C'est particulièrement le cas aujourd'hui compte tenu du vieillissement des personnes logées, problématique identifiée et prise en compte chez Emergence-s depuis plusieurs années. Pourtant, la question des orientations post-pension de famille reste entière ; celles-ci étant soumises d'une part à l'adhésion bien légitime des habitants, et conditionnée d'autre part à

l'acceptation et la capacité des plateaux techniques médico-sociaux d'engager un hébergement et un accompagnement quotidien. En ce sens, l'association Emergences caractérise un professionnalisme innovant en poursuivant son accueil, logement et assistance aux « personnes prématurément vieillissantes » dans le cadre de dispositifs insuffisamment valorisés pour ce faire.

Quatre marqueurs qui progressent d'année en année, sont révélateurs de la croissance régulière des problématiques de dépendance rencontrés par les publics logés sur nos pensions de familles et résidences sociales :



Près de 70% des locataires disposent d'une mesure de protection.



AAH et pension de retraites représentent plus de 75% des ressources du public.



25% des personnes bénéficient de services à la personne régulières. adomicile



70% sont des soins ambulatoires soutenus.

Le turnover sur les pensions de famille n'est pas un indicateur de réussite ou de performance puisque leur finalité est bien la stabilisation au long cours. Pourtant, les quelques sorties recensées ces dernières années sont quasi exclusivement liées à des orientations sur des structures sanitaires/médico-sociales, ou bien malheureusement, à des décès.

#### L'émission radio des pensions de famille

L'une des missions essentielles des pensions de famille consiste à favoriser les liens entre les locataires, leur voisinage et l'environnement proche de la résidence. Dans cette perspective, les hôtes travaillent en réseau étroit avec les services culturels, les structures d'animation et de loisirs de la ville. C'est dans cette logique que les locataires des pensions de famille du Robec et du Chapeau Rouge se sont vus proposer dernièrement de relever un défi ambitieux : réaliser une émission de radio qui serait diffusée à la fois en podcast et sur les ondes. Il a ainsi fallu mobiliser un groupe de résidents volontaires, recueillir leurs engagements individuels, et vaincre les timidités bien naturelles. Riches de leurs compétences et expériences, plusieurs locataires se sont finalement laissés tenter. La radio associative HDR qui a, à cœur de tendre ses micros à ceux à que l'on entend jamais, pour favoriser la mixité, promouvoir l'insertion et tisser du lien social a d'emblée accepté d'être notre partenaire sur ce projet. Nous l'en remercions chaleureusement.

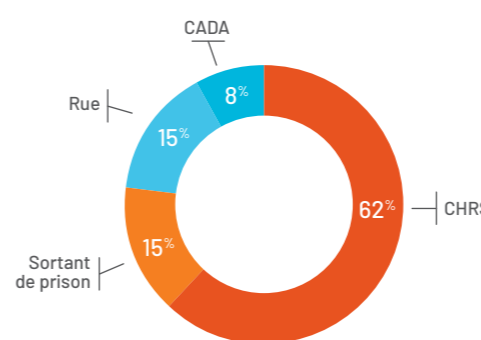
Après un premier contact convivial entre locataires et animateurs de la radio à l'occasion d'une visite de la

Pension de Famille du Chapeau Rouge, les ateliers ont pu débuter en novembre 2021. Ils se déroulaient directement dans les locaux de la radio. Ainsi, les locataires participants ont pu découvrir le fonctionnement d'une radio et sont initiés à ses techniques permettant la diffusion de la première émission. Germé en 2021, ce projet récolte désormais ses fruits : aujourd'hui, Radio HDR anime une séance de deux heures chaque semaine.



### La résidence sociale

#### Situation résidentielle à l'entrée en résidence sociale - 28 résidents

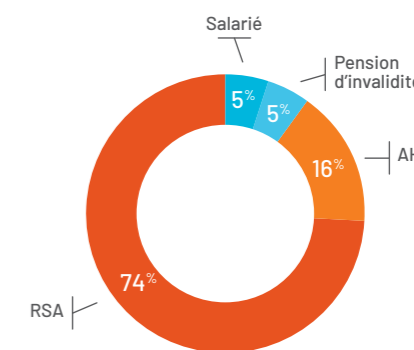


En résidence sociale, le profil des personnes locataires doit permettre d'envisager un parcours résidentiel vers le logement dit « ordinaire ». Ces personnes sortent majoritairement de dispositifs d'Accueil d'Hébergement et d'Insertion, sur orientation de la CTU/SIAO. Ils sont accompagnés plus « intensément » afin de lever les barrières permettant l'accès à un lieu de vie et à un logement personnel. Dans une logique d'Accompagnement Vers et Dans le Logement, les personnes bénéficient d'un accompagnement dans un parcours d'accès à un logement dans le parc social.

#### L'Allocation Logement Temporaire

Elles permettent de reloger une personne dans un appartement d'un bassin de vie ordinaire. Elles sont destinées à des personnes ayant été « mise à la rue » brutalement et qui pourraient rétablir un cadre de vie personnel dans une logique d'un chez soi d'abord. Ces mesures sont éligibles au « bail-glissant ». Les femmes victimes de violence ou les jeunes en sont des publics

#### Ressources des résidents en résidence sociale



Des réorientations en pension de famille sont aussi possibles, ainsi que vers les dispositifs émergents tels qu'« un chez soi d'abord ». Ces accès au logement qui intègrent un accompagnement résidentiel et médico-social au domicile de personnes atteintes de pathologie psychique diagnostiquées telles que la schizophrénie ou la bipolarité permettent la prise en compte de réalité psychiques/psychiatriques chroniques.

Cibles. Ces mesures sont au nombre de 7, pour lesquelles Emergence-s, au travers de son service Logement Accompagné, propose une entrée dans le logement et un suivi social adapté pour les personnes qui sont orientées par la CTU/SIAO. Emergence-s, en lien avec le SIAO et la DEETS évaluent et définissent les publics pour lesquels ces mesures ALT seraient prioritaires.





## Pôle hébergement-logement

# Le Logement Accompagné

### L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement a accompagné 14 personnes (11 hommes et 3 femmes) en 2021 et a enregistré 6 sorties, toutes en relogement. Le service du « Logement Accompagné Emergence-s » propose ainsi une passerelle vers un logement autonome, dans un chez soi indépendant. Une réelle opportunité pour

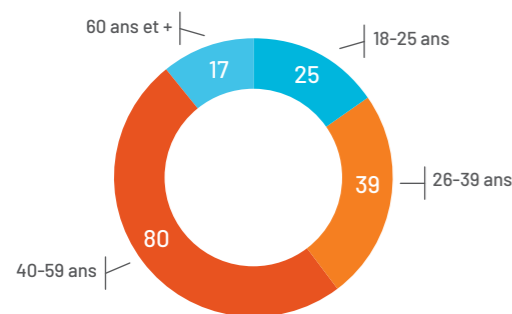
sécuriser le parcours du locataire entrant dans le logement. Cette action vise prioritairement les personnes sortant d'un « parcours d'Accueil d'Hébergement et d'Insertion » qui réunissent les conditions d'enregistrement d'un « numéro unique de logement social ».

### L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

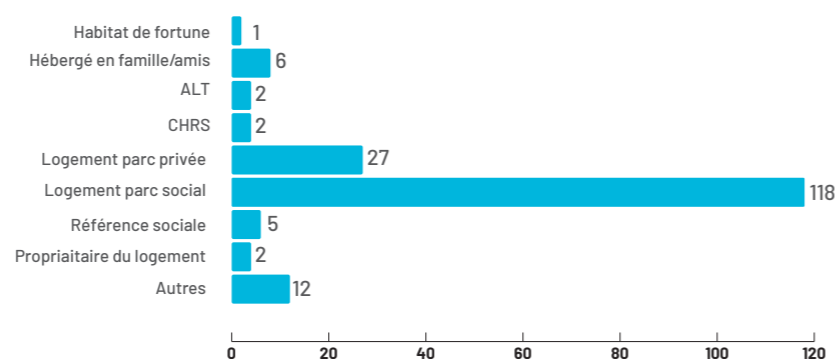
Cette année 2021, ce sont 161 ménages qui ont bénéficié de la technicité en matière d'actions sociales liées aux logements d'Emergence-s, accompagnant ainsi 28% de femmes et 72% d'hommes. Le bailleur est un prescripteur potentiel ; il peut recommander aux locataires de prendre cet engagement lorsque des impayés sont décelés, par exemple. Les services sociaux de secteur sont aussi prescripteurs et relais vers le dispositif d'Accom-

pagnement Social lié au Logement : ils y orientent les personnes pour trouver une expertise dont ils ne disposent pas. Le Département, au travers de son Fond Social Logement missionne l'association pour agir dans le sens de la prévention des expulsions. Les 5 professionnels du service sont tous engagés en moyenne auprès de 25 ménages accompagnés simultanément.

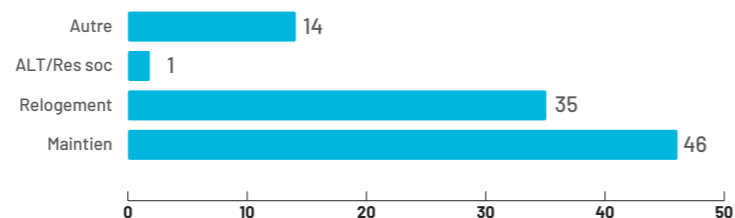
#### > Représentation des âges des personnes accompagnées



#### > Situations lors de l'orientation



#### > Nature des 96 sorties d'accompagnement



### Marché d'accompagnement social dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain

Emergence-s réalise régulièrement des actions de remédiation et d'accès aux logements spécifiques, et cela, à différents niveaux du parcours d'un locataire. Les Opérations de Rénovation Urbaine qui ont accompagné plusieurs locataires dans le bassin de vie elbeuvien, de St Aubin Les Elbeuf et de Cléon arriveront à leur terme cette année. Ainsi les locataires logés par le Foyer Stéphanois et l'EBS Habitat ont été accompagnés par Emergence-s et ont tous pu être relogés selon leurs souhaits. Souhaitons leur bonne chance pour poursuivre leur parcours dans leur nouveau cadre de vie.

Riche de son implantation et de sa notoriété auprès des bailleurs sociaux du territoire, Emergence-s engage ses savoir-faire et son professionnalisme au service de dispositifs de « Logement Accompagné » ouverts sur le territoire et destinés à tous. Dans cette suite logique, Emergence-s va désormais s'investir dans le champ de l'intermédiation locative (IML). Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des compétences développées dans le cadre des opérations de rénovation urbaine et propose un tiers indispensable à la résolution de nombreuses situations locatives complexes. Le logement accompagné est bien aujourd'hui un outil privilégié de la politique du logement d'abord.

### Dispositif « Sortir avec Toit »

Destiné aux jeunes sortant de l'ASE, cette action veut apporter des réponses spécifiques aux problématiques engendrées par des sorties des dispositifs de protection de l'enfance, dès l'âge de 18 ans, sans solution de logement pérenne.

Innovante, cette action engage des relations nouvelles entre professionnels du champ de l'insertion « adulte » et de la protection de l'enfance et de l'aide sociale à l'enfance. Les modalités de ce service prévoient un entretien tripartite avec le jeune à ses 17 ans, en présence d'un cadre de l'aide sociale à l'enfance départemental.

Ce rendez-vous est important ; l'occasion de rencontrer un professionnel de l'équipe « Logement accompagné » d'Emergence-s mais pas seulement...

En effet, le jeune doit se préparer à réunir certaines conditions relatives à sa situation, notamment des économies faites sur ses ressources pour préparer son

entrée dans le logement. Cet engagement est aussi formalisé avec le bailleur et correspond à une entrée dans un parcours locatif en corrélation avec des démarches liées à l'emploi et/ou l'insertion professionnelle.

Emergence-s est agréé pour 17 mesures sur ce dispositif. Or, à ce jour, seuls deux jeunes ont été orientés vers notre association. Et nous ne sommes pas seuls à connaître ce déficit de sollicitation qui est lié à une forte méconnaissance tant de son existence que de ses spécificités sociales de la part des travailleurs sociaux du département. Le dit département en est conscient et souhaite malgré tout le soutenir en repensant et ouvrant les modalités de prescriptions au travers d'autres dispositifs tels que l'hébergement d'urgence et le SIAO.







## Pôle hébergement-logement

# Vers la naissance d'un service de prévention enfance et parentalité

L'année 2021 a été une année charnière pour l'espace de prévention enfance et parentalité avec des évolutions significatives marquantes.

Avant

### Espace Prévention Enfants et Parentalité

Activité du CHRS/CAU des Cèdres Femmes-enfants

3.34 ETP (1 coordinatrice, 4 travailleuses sociales parentalité)

6 actions internes au CHRS/CAU des Cèdres Femmes-enfants

- > Accompagnement à la parentalité individualisé
- > Espace d'accueil 0.3 ans
- > Espace d'accueil 3.12 ans
- > Espace famille
- > Sorties/animations familles
- > Prévention

Après

### Service Prévention Enfants et Parentalité

6 ETP (1 cheffe de service, 4 travailleuses sociales parentalité, 1 coordinatrice de parcours Prév'parentalité)

5 dispositifs internes et externes

#### Accompagnement parental individualisé

> Familles hébergées en CHRS et en MA au CFE  
*A venir direction des pères accueillis au sein d'Emergence-s.*

> Pôle ressources internes à l'ensemble des salariés d'Emergence-s sur la question de la parentalité

#### Espace enfants

- > Accueil des 0.3 ans
- > Accueil des 3.12 ans

#### Espace famille

- > Et si on sortait ? (Sortie familles)
- > Et si on se rencontrait ? (Chalet)

#### Promotion de la santé

- > Atelier nutrition-précarité
- > C'est quoi être parent ?
- > Réseau parentalité-précarité

#### Espace périnatalité

- > Prév'parentalité
- > Repérage Précoce et Intervention Brève
- > Parentalité, lauréat des 1000 premiers jours.







## Pôle hébergement-logement

### Perspectives

#### Naissance du Pôle hébergement Logement

Consécutivement à la transformation de l'offre d'hébergement, à l'accélération du développement des dispositifs du logement adapté, accompagné, et de « l'aller vers », la gouvernance d'Emergence-s a validé en fin d'année 2021, à l'issue d'un processus de concertation interne, une réorganisation générale de ses activités passant notamment par la création d'un nouveau pôle « Hébergement Logement ».

##### Les objectifs de cette création s'énoncent comme suit :

- > Accompagner la transformation de l'offre et la consolider.
- > Coordonner les dispositifs de premier accueil, hébergement, logement adapté et accompagné afin de favoriser l'insertion des publics et la fluidité des parcours.
- > Adapter nos prestations aux besoins évolutifs des publics que nous accompagnons (santé, emploi, parentalité, vieillissement...)
- > Adapter et sécuriser le modèle économique du pôle par la négociation du CPOM.

En 2022 il s'agira de développer les dispositifs qui favorisent la fluidité vers le logement : diffus, intermédiation locative, pensions de famille, résidence sociale, résidence accueil, logement accompagné.

Un focus particulier sera fait sur les travaux d'extension de 11 places de pensions de famille/résidence accueil aux Tilleuls et sur le projet de réhabilitation des Cèdres.

Le projet d'établissement de l'URAS doit être repensé car la vulnérabilité des publics qui y sont accueillis est incompatible avec les objectifs fixés par l'état. Un cabinet externe va être mandaté.

Le service parentalité, aujourd'hui transversal, doit poursuivre son déploiement sur tout le territoire métropolitain.

Le Lien et Abri-caux, premiers accueils, doivent être renforcés pour accompagner les publics accueillis sur les places de mises à l'abris qui augmentent.

Enfin, les AAVA vont diversifier les activités supports proposées et intensifier l'accompagnement des résidents vers leur insertion professionnelle.

 Pôle accompagnement prévention soins







## Pôle santé

### Les chiffres clés

LHSS

50

personnes accueillies en 2021

LAM

21

personnes accueillies en 2021

L'équipe mobile  
Accompagnement santé

53

Personnes accompagnés en 2021

L'activité infirmière en centre  
d'hébergement

228

résidents accompagnés

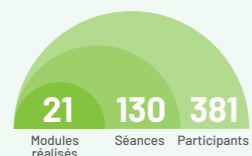
Le soutien psychologique

49

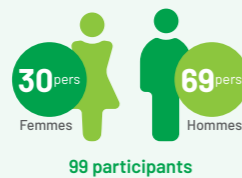
personnes ayant bénéficié  
d'un soutien psychologique

### La prévention et la promotion de la santé

Questions Réponses Santé

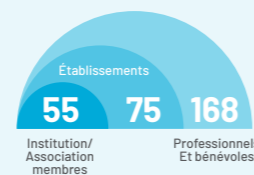


Prév'en Caux



### Les réseaux

Le Réseau Santé Précarité



L'ASV-CMT



## Les établissements médico-sociaux

### Les Lits Halte Soins Santé (LHSS)

L'établissement LHSS accueille des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, dont la pathologie ou l'état général, ne nécessite pas ou plus une prise en charge hospitalière, mais est incompatible avec la vie à la rue. Nous proposons aux bénéficiaires des soins médicaux et paramédicaux adaptés à leur situation. Au-delà du soin pur et par un

travail d'éducation à la santé, nous favorisons chez les résidents une meilleure compréhension et gestion des problématiques médicales. A travers un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir leurs droits, nous recherchons une solution adaptée en matière d'orientation.

**Témoignage** Mr B. Philippe nous livre son expérience au cœur du dispositif LHSS

« Je suis originaire de Perpignan. J'avais un studio et j'ai tout quitté il y a trois mois pour venir à Rouen. Je devais vivre chez une amie. J'étais en contact téléphonique depuis plusieurs mois avec elle. Ça ne s'est pas déroulé comme prévu. Durant une semaine, j'ai dormi à l'hôtel. Je me suis très vite confronté aux difficultés de la rue, sans logement et sans repère dans une ville inconnue. Alors, j'ai appelé le 115, pour obtenir un hébergement d'urgence. On m'a orienté vers différentes structures. Mon état de santé s'est très vite dégradé, suite à une blessure à la cheville. En béquille pour me déplacer, tout devenait difficile. L'assistante sociale de la PASS, m'a orienté vers le dispositif des LHSS. Mon séjour au FAB m'a permis de me reposer, de m'occuper de ma santé. Je suis bien entouré par les professionnels des LHSS et les éducateurs du FAB. J'ai pu durant cette période remettre de l'ordre dans mes papiers. Je ne suis pas inquiet pour la suite, ça m'a permis d'avancer dans mon projet, de m'installer en région rouennaise. J'ai fait une demande de logement en IML. À ce jour, j'attends une proposition. Si je n'avais pas été admis en LHSS, j'aurais tourné en rond. Ça m'a apporté que du positif. »

### Quelles suites après un séjour au sein des LHSS ?

46% des publics admis sur les LHSS sont des ressortissants de pays non-européens. Ce chiffre est en augmentation progressive depuis plus de 5 ans. Ainsi, 14 personnes sont sorties en 2021 en situation administrative complexe : ne disposant d'aucune ressource et de droits limités, il leur est difficile d'envisager toute forme d'insertion sociale, professionnelle et résidentielle. Depuis la réforme portant sur la transformation de l'offre d'hébergement, issu des orientations du PDALHPD en Seine-Maritime (2021-2026), ce public n'a accès qu'à l'aide sociale à l'hébergement d'urgence pour adultes.

La majorité des admissions en CHRS collectif s'effectue au Domaine des Tilleuls. Sur le secteur urbain rouennais, la saturation des places en CHRS collectif empêche de nombreuses admissions « post-LHSS » sur ce dispositif et nous oblige à organiser des sorties vers des places de mises à l'abri, précaires et de courte durée, qui ne permettent pas une stabilisation satisfaisante de l'hébergement et donc de la santé des personnes concernées.

La politique du logement d'abord menée par l'Etat depuis quelques années déploie un panel diversifié et cohérent de dispositifs de logement adapté/accompagné. Cependant, pour une part importante de personnes accueillies en LHSS rencontrant des problématiques médico-psycho-sociales, la transition vers un CHRS collectif demeure une étape importante pour consolider les situations dans l'optique d'une insertion sociale durable et sécurisée.

### En 2021, 39 personnes sont sorties du dispositif LHSS. Que sont-elles devenues ?

Peu d'entre elles ont donc pu accéder à une orientation stable en terme d'hébergement : seulement 3 personnes ont obtenu une place en CADA et 1 a accédé à un logement de droit commun après l'obtention d'un titre de séjour.

Pour ce qui concerne les personnes de nationalité française ou titulaires d'un titre de séjour, 14 d'entre elles ont bénéficié d'un hébergement stable à la sortie (CHRS collectif, HU), 1 personne a accédé au logement et 6 sont retournées en situation d'hébergement précaire (PMA, rue).





## Pôle santé



### Les Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)

#### Les activités socio-thérapeutiques

On regroupe sous le terme d'activités socio-thérapeutiques l'ensemble des actions envisagées pour et avec une personne (ou un groupe de personnes) accompagnée. Chaque activité a un but précis en déployant des actions ayant pour finalités d'accompagner les actes de la vie quotidienne, d'organiser des ateliers thérapeutiques, des repas ou des jeux...

Les activités socio-thérapeutiques font partie intégrantes de la pratique de l'équipe des LAM, et elle s'organise en interdisciplinarité dans la majorité des cas, favorisant ainsi les partages et échanges.

C'est dans un cadre préparatoire anticipé que ces activités sont pensées, en inscrivant la dynamique dans les projets de soins ainsi que les projets de séjours individualisés des personnes. Elles s'inscrivent clairement comme des réponses « non médicamenteuses » aux problématiques médico-sociales en abordant les difficultés sous le prisme

du mieux-être de la personne. Ainsi, elles contribuent à améliorer ou à restaurer leurs compétences psychosociales, et notamment relationnelles en permettant la restauration du lien social, d'une relation de confiance limitant repli sur soi, et isolement.

Les activités socio-thérapeutiques se réalisent en concertation directe avec les personnes résidentes, avec lesquelles les objectifs sont négociés. Ainsi, ces activités peuvent être programmées et donc anticipées tout en laissant la place aux opportunités de l'instant présent pour proposer des activités désirées.

Le plaisir de faire et de participer est recherché comme une amorce au changement, à l'envie de réitérer l'expérience. Ainsi, nous observons une forme de fierté progressivement retrouvée du fait de la réactivation chez les résidents de compétences et savoir-faire « endormis », « oubliés ».

## Les accompagnements aux soins

### L'équipe mobile accompagnement santé

#### Vers la reconnaissance de l'utilité de cette activité expérimentale

L'équipe mobile accompagnement santé a été créée en juin 2019 après validation d'une proposition faite à l'ARS Normandie concernant le développement d'une intervention « hors les murs » apportant un appui aux structures sociales du dispositif AHI. Cette offre était financièrement supportée jusqu'au milieu de l'année 2021 par les dotations globales des établissements LAM et LHSS.

Pour rappel, cette équipe a pour mission d'initier, de consolider, de sécuriser les parcours de santé « complexes », par un accompagnement médico-social à destination de personnes dont les trajectoires incertaines doivent conjuguer parcours de santé et parcours résidentiel. Ainsi, ce service, mis en œuvre par un travailleur social et une infirmière, vient renforcer les compétences des équipes du secteur AHI afin de lever les freins aux parcours de santé.

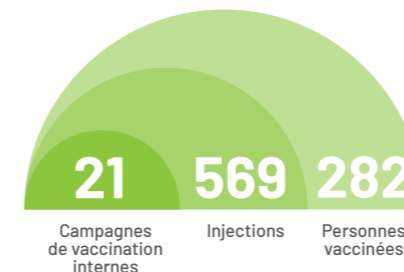
L'année 2021 a été une année marquante dans la jeune histoire de cette équipe mobile. L'Etat, avec la crise

sanitaire du covid-19, a reconsidéré l'offre actuelle en matière d'accompagnement médico-social des publics précarisés, tirant quelques leçons du contexte actuel et projetant un renforcement des mesures existantes particulièrement sur la dimension de « l'aller-vers ». Ainsi, Emergence-s a obtenu en août 2021 un financement dédié pour l'équipe mobile avec l'attribution d'un cahier des charges appelant à structurer davantage ce dispositif.

Cette évolution valide la stratégie d'Emergence-s en matière de développement de l'offre médico-sociale, mais surtout elle vient reconnaître l'expertise et le travail fourni par l'équipe depuis. Cette reconnaissance nous demande maintenant de structurer davantage les outils d'accompagnement du public de par la « labellisation » de l'activité. De ce fait, un travail sera à produire à partir de 2022 pour répondre aux obligations de la loi du 2 janvier 2002 (projet d'équipe, livret d'accompagnement, contrat d'accompagnement, ...).

### L'activité soins infirmiers en centre d'hébergement

#### La vaccination à portée de bras



L'année 2021 a été marquée par la persistance du covid-19 et sa succession de variants relançant à plusieurs reprises des vagues épidémiques plus ou moins conséquentes. En début d'année, l'Etat a lancé une campagne massive de vaccination sur le territoire national en privilégiant en premier lieu les publics à risque. Rapidement, le mot d'ordre a été la vaccination pour tous.

Au sein d'Emergence-s, les résidents et locataires volontaires ont pu bénéficier de séances de vaccination

directement sur les sites d'hébergement. Ce service aux populations hébergées a été validé après concertation au sein de la cellule de coordination covid-19, auprès des infirmières de l'association et avec les référents vaccination de l'ARS Normandie. Il a permis de faciliter la réalisation de campagnes dans une optique « d'aller vers ». Organisé directement sur nos sites d'hébergement il a clairement favorisé l'adhésion des résidents à la vaccination.

Nous avons pu observer que les résidents vaccinés étaient les meilleurs ambassadeurs de cette démarche en contribuant à sensibiliser les personnes hésitantes ou réfractaires, et tout cela dans une ambiance conviviale et sans pression malvenue. Qui dit mesure exceptionnelle, dit organisation exceptionnelle ! De mai à juin 2021, plusieurs temps de préparation ont été organisés avec le personnel infirmier en concertation avec l'ARS Normandie. Il était nécessaire de tout cadrer pour assurer une communication efficace et respectueuse, il était nécessaire de tout cadrer







## Pôle santé



et pour garantir la sécurité de cette opération. Les questions étaient nombreuses : Quel circuit mettre en place ? Quelles fournitures médicales en cas de réaction allergique ? Quelles ressources humaines ? Comment assurer la traçabilité ? ...

Au total, entre juin et décembre 2021, 21 campagnes de vaccination ont ainsi été organisées dans 4 sites de l'association : au CHRS des Cèdres, des Sources et des Tilleuls ainsi qu'au foyer de l'abbé Bazire.

La réussite de ce projet repose en grande partie sur l'engagement professionnel des infirmières qui ont une nouvelle fois, dans cette période épidémique, démontrées

leur capacité d'adaptation, leurs compétences, leurs qualités humaines et pédagogiques. Cet investissement collectif a été une réponse préventive essentielle dans ce contexte de crise sanitaire. Enfin, soulignons également la contribution importante à cette démarche des travailleurs sociaux, secrétaires, cadres de santé et chefs de service constituant une forte dynamique collective au service du public accueilli dans le respect des opinions de chacun.

A partir de novembre 2021, une équipe mobile de vaccination est venue renforcer notre dispositif interne, ci-après le témoignage d'Emmanuelle Gorria, IDE coordinatrice :

### Témoignage

« En octobre 2021, alors que les français se rendaient dans les centres de vaccination, notre équipe mobile, mise en place par l'association APSAR +, a été sollicitée par Emergence-s pour vacciner en structures d'hébergement social des patients en grande difficulté pour se rendre en centre de vaccination. Dans les différentes structures, notre équipe a toujours eu le sentiment que ces « aller-vers » donnaient du sens à leur métier, du sens à leur travail. Vacciner ces « invisibles », les oubliés, ceux qui peut-être en ont le plus besoin. Ces patients qui pour certains ne parlent pas français, qui parfois n'ont aucune couverture sociale mais qui ont aussi besoin que l'on prenne soin d'eux. Ce fut une vraie révélation pour toute l'équipe : vacciner ceux qui sont les plus éloignés du soin. »

## Le soutien psychologique

### Vers une approche de « psychologue-urgentiste »

Présenter la pratique professionnelle du psychologue au sein de l'association Emergence-s ne peut se faire sans référence au travail quotidien de collaboration avec les équipes éducatives. Cette complémentarité permet de proposer aux résident(e)s, un accompagnement global : éducatif, social et psychologique. En effet, le psychologue au sein d'un CHRS se situe dans une dynamique d'aller vers, au côté des équipes et avec les résidents, s'inscrivant dans la réalité quotidienne. Le psychologue au sein d'Emergence-s fait partie de ces équipes pluridisciplinaires qui convoquent la complémentarité et la subjectivité de chacun dans un but commun : l'accompagnement global des personnes accueillies.

Travailler dans un cadre souvent informel, avec une demande d'intervention immédiate et rapide, résume, en bien des points, l'intervention du psychologue au sein d'Emergence-s.

Il pourra s'agir d'urgence contextuelle, nécessitant une écoute et une intervention suite à un événement

traumatique vécu ; d'urgence psychopathologique qui après évaluation, demande une orientation vers un psychiatre, ou d'urgence psychique, avec un besoin de remobilisation des capacités intellectuelles, mentales et parfois physiques de la personne.

Depuis plusieurs années, ces interventions qui s'apparentent davantage à celles d'un "pompier dans l'urgence", se multiplient, ne laissant que peu de place aux suivis réguliers pourtant essentiels. Il devient complexe de pouvoir proposer un espace de parole suffisant, dans une rencontre et une relation construite, lors de laquelle le psychologue est confronté à la « non demande », spécificité importante de la pratique auprès d'un public précaire. Seuls des échanges provoqués, sur un temps nécessaire et anticipé pourra faire advenir cette demande. Pour l'avenir, il conviendra de réfléchir au renforcement de la fonction, permettant de répondre tant à l'urgence qu'aux nécessités d'un travail plus fondamental et durable.







## Pôle santé



# La prévention et la promotion de la santé

## QRS, le collectif au service des parcours individuels

La crise du coronavirus a durement éprouvé la vie sociale. Maintenir une action collective telle que Questions Réponses Santé, dans ce contexte anxiogène, a interrogé notre capacité à poursuivre la mission de la Prévention et Promotion de la Santé auprès de groupes constitués sans faire prendre de risque aux personnes vulnérables accueillies en structures (CHRS, pension de famille, CADA ...), et aux référents des groupes. Fallait-il annuler purement et simplement ces rencontres ou bien les maintenir en adaptant l'environnement d'intervention ? Il a fallu pour chacun des acteurs trouver des réponses adaptées capable de préserver tout le sens de notre dispositif.

Ainsi, les référents des différentes structures d'accueil ont dû faire preuve d'agilité en réaménageant leur organisation d'accueil dans des délais restreints pour à la fois maintenir la convivialité nécessaire et la prudence de rigueur. D'autres (peu nombreux) ont fait le choix d'annuler ou de reporter la prestation, mais l'action a pu encore une fois se maintenir dans la majorité des lieux en 2021.

## Prév'en Caux

L'action Prév'en Caux n'aura pas connu la crise. Près de cent participants (30 femmes, 69 hommes) ont investi l'action en 2021. L'expérience acquise au fil des ans aura été un bénéfice certain pour maintenir un accompagnement efficace dans ce contexte sanitaire difficile. Ainsi, Prév'en Caux a été un relais essentiel des campagnes de vaccination en assurant une information personnalisée reposant sur le libre choix. Cette action a finalement permis au taux de couverture vaccinale de 99% sur le site des Tilleuls. L'adaptation individualisée des messages de prévention et de promotion a objectivement servi la protection collective.

Les autres activités traditionnelles de Prév'en Caux : alimentation, activités physique & de bien-être et actions de préventions se sont ajustées aux contraintes et ont été reconduites selon des modalités qui ont intégré les gestes barrières. Plus de 70 dépistages ont été réalisés (auditifs et colorectaux), 10% d'entre eux ont permis d'enclencher un parcours de soins. Les activités physiques, randonnées, jeux collectifs, tennis, escalade et yoga ont continué à se

Le « travailler ensemble » pour trouver des solutions adaptées a pris ici tout son sens. Questions Réponses Santé n'est pas exclusivement une rencontre en 7 temps entre l'intervenante en Prévention et Promotion de la Santé et les « accueillis ». C'est une coopération entre les différents acteurs pour favoriser la prise de conscience et la mise en place de parcours vers la prévention et le soin. C'est du partage d'informations sur l'offre médico-sociale et sanitaire, les partenariats engagés, les actions de prévention, les dépistages organisés. C'est surtout une alliance de confiance réciproque pour accompagner sans juger, dans le respect des différences.

Une action telle que QRS doit s'inscrire pleinement dans le travail d'accompagnement des référents de groupe et ainsi permettre que cette approche collective soit reprise en individuelle afin d'inclure la thématique santé dans l'accompagnement global de la personne et ainsi lever de potentiels freins à l'insertion sociale ou socio-professionnelle.

déployer avec des personnes très assidues pour chacune d'entre elles.

Les activités de bien-être, socio-esthétique, cinéma, atelier cirque, atelier d'écriture ont été plébiscitées. L'importance de ces activités pour les bénéficiaires nous a fortement mobilisés et invités à réfléchir à leur renforcement. La séquence sanitaire de 2020/21 aura eu des conséquences perceptibles sur la santé mentale, les comportements sociaux, les habitudes de consommation. Prév'en Caux observe et prend en compte ces évolutions qui modifient le vivre ensemble de façon vraisemblablement plus structurelle que conjoncturelle. Une transformation profonde dont nous ne mesurons pas encore tous les effets vient modifier les rapports de l'individu à l'autre et à son environnement. La prévention en santé publique est elle aussi impactée par cette mutation. Le prendre « soin de soi » évolue. Prév'en Caux doit s'y ajuster en s'appuyant sur son solide socle expérientiel.

## Trois axes majeurs d'évolution se dessinent alors :

### Le déploiement d'un axe dédié : « bien être et estime de soi »

Se rapprocher d'une sphère plus personnelle et intime, le prendre « soins de soi » comme porte d'entrée du soin. Créer des espaces plus confidentiels, propices au fait de se livrer, de s'exposer avec une sécurité affective et une confidentialité garantie.

### L'aller-vers, à la mode Prév'en Caux

C'est aller au-devant du territoire. Raviver les deux fonctions, professionnel relais et accompagnateur qui font la pertinence de nos interventions. Le défi est de réussir à essaimer ces deux fonctions hors les murs, pour que des publics pour qui l'action serait utile puissent y accéder. Un travail de coordination et de communication doit être déployé pour qu'une nouvelle étape de développement se dessine.

### « Vivre ensemble et faire société »

un axe qui sera à travailler à plus long terme : rebondir sur des sujets d'actualité, des phénomènes de société (forme ciné débat, ou invitation de contradicteurs) de sorte à créer des passerelles de pensées, du débat d'idées, s'ouvrir à l'autre et à son environnement en mettant à distance les préjugés et effets de stigmatisations.



Lecture Publique « Prête-moi tes mots »

Activité Cirque : Robin PANEL & Laurence (ACDS)

Repas Thématique : Crêpes Bretonnes.

L'équipe des Petits-Déjeuners de saison.

Visite à « L'école d'autrefois »





## Les réseaux

### Le Réseau Santé Précarité (RSP)

#### Le Réseau Santé Précarité : un trait d'union pour la mise en opérationnalité des projets des acteurs du territoire

Malgré une nouvelle année perturbée par les vagues successives de flambée épidémique, mettant à l'épreuve le bon fonctionnement des services, la résilience de nos partenaires et de nos publics, le Réseau Santé Précarité a maintenu son activité et assuré la continuité de sa mission d'appui aux professionnels du territoire métropolitain.

Au-delà de l'animation des groupes de travail et de la publication régulière de « Tribune Santé », actions ancrées et identifiées au sein du Réseau Santé Précarité, celui-ci est aussi un créateur de liens. De façon quotidienne, à court ou à long-terme, le Réseau permet la mise en lien et favorise l'interconnaissance de professionnels de différentes structures, différents champs d'intervention et différents territoires.

En 2021, deux actions sont nées de cet effort collectif. En premier lieu, le projet « Objectif Autonomie » qui a permis de réunir autour de temps de travail des professionnels du social, de la médecine, de la gériatrie, exerçant dans des structures d'hébergement, des établissements hospitaliers et des Résidences Autonomie. Cette démarche a mis à profit l'expertise de ces différents partenaires pour accompagner les publics prématurément vieillissants dans leur projet d'orientation, en leur permettant notamment à compter de 2022 de se familiariser avec les actes de la vie quotidienne, et d'évaluer leur niveau d'autonomie. 6 ateliers seront proposés sur inscription : 1-introduction de l'action par un jeu santé, 2-la gestion du budget, 3-l'entretien du logement, 4-la mobilité

dans les déplacements, 5-la cuisine, 6-visite d'une résidence autonomie et bilan.

En second lieu, un projet d'accès au dépistage des cancers a réuni La Ligue contre le Cancer, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) et le Centre d'Examen de Santé de l'UC-IRSA. Il a permis de proposer aux différentes structures d'hébergement du territoire une action « sur-mesure », liant information, sensibilisation et accès aux soins. L'objectif premier de cette action est d'apporter aux publics en situation de précarité une connaissance des cancers et de leurs causes, de lever certains tabous quant à la santé globale, et de repartir s'ils le souhaitent avec un rendez-vous de dépistage (CRCDC/Emma) ou pour un examen de santé (UC-IRSA).

Le portage de ces actions par le Réseau Santé Précarité permet une identification neutre et soulage les institutions et associations parties prenantes de contraintes administratives, du travail de préparation et d'animation, de communication et d'orientation. Ce portage extérieur à leurs structures leur permet une intervention directe et efficiente, centrée sur les publics et leurs besoins. Le Réseau Santé Précarité est donc une organisation mobilisable par les acteurs de terrain pour aider à la mise en place d'actions opérationnelles favorisant l'accès à la prévention et aux soins pour tous.

A bons entendeurs, vos sollicitations sont les bienvenues !

### L'atelier Santé Ville (ASV) et Coordination Méthodologique de Territoire

#### Concrètement, qu'est-ce que l'Atelier Santé Ville ?

L'Atelier Santé Ville (ASV) est une démarche qui permet de mettre en œuvre des actions partenariales, adaptées aux besoins repérés dans les quartiers prioritaires. C'est une approche transversale qui permet une coordination des acteurs sociaux, médico-sociaux et du soin, favorisant une plus grande participation des habitants. Au sein de la Ville de Petit-Quevilly, deux thématiques santé ont été travaillées en 2021 : les addictions et la santé mentale.

#### Quelles sont les actions concrètes de l'ASV ?

##### 1 Renforcer les compétences des acteurs

###### Par la mise en œuvre de formation :

La mise en place 2 jours de formation autour des compétences psychosociales et des addictions à destination des professionnels du territoire de Petit-Quevilly en janvier 2021 en lien avec Promotion Santé Normandie.

###### Par la mise en réseau des acteurs :

La création d'un réseau santé sur le territoire réunissant des acteurs de tous les champs : 4 réunions thématiques organisées en 2021.

Mise en place d'un groupe de travail sur les compétences psychosociales en lien avec la coordinatrice REP en novembre 2021.

##### 2 Coordonner un programme d'action à destination des publics

La mise en place de l'action « Escape gamme addic't » à destination des jeunes habitant le quartier de la Piscine en lien avec le CAPS et le Centre Social en juin 2021 : une action ludique pour sensibiliser précocement sur les risques liés aux addictions.

##### 3 Accompagner sur le plan méthodologique, les porteurs de projets

Exemple d'accompagnement :

Un appui méthodologique auprès d'établissements scolaires à la construction d'un Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESCI) dont l'objectif est de structurer un programme d'actions en santé commun.

Un appui dans la rédaction du dossier ARS permettant le financement du programme d'actions du futur CESCI entre l'école Picasso et le collège Fernand Léger en décembre 2021.

#### Témoignages

« L'ASV a permis de fédérer les acteurs qui interviennent dans des champs contigus afin d'engager une démarche transversale. Mobiliser pour répondre aux enjeux prioritaires en corroborant les constats de terrain avec les études diagnostics. Donner des clés de compréhension pour être mieux préparé à appréhender les situations et construire un référentiel commun. Renforcer les liens avec l'environnement institutionnel de la santé dans un objectif d'efficience. La mise en œuvre de moments de sensibilisation à destination des publics cible (notamment sur les addictions). La contribution à un futur projet territorial de santé ». **Bertrand Pecot, Responsable de la Politique de la Ville. Ville de Petit-Quevilly**

« L'Atelier Santé Ville est important pour les rencontres partenariales. Le choix des thèmes et des formations est en concordance avec les problématiques du territoire. Mme Soumaré est une personne ressource pour les appuis méthodologiques. Elle nous aide à poser un diagnostic, ce qui nous permet d'aboutir à un projet en lien avec les problématiques rencontrées. »- **Laurence Cherrier, infirmière scolaire au collège F. Léger.**







## Pôle santé

### Perspectives

2021 a été une année de structuration du PAPS après 3 années de fort développement de ses activités : recrutement d'une cadre de santé, validation de la création d'un poste de chef de service socio-éducatif, travail d'équipes sur les projets des établissements LAM et LHSS, « labellisation » de l'activité de l'équipe mobile accompagnement santé, ...

2022 devra se situer dans la continuité de cette dynamique de structuration en menant un travail sur les fiches actions issues des projets d'établissement (démarche qualité) : élaboration des outils d'accompagnement de l'équipe mobile, consolidation des coopérations via la signature de conventions partenariales, poursuite des travaux sur la protocolisation de l'activité infirmière et médicale, finalisation de la construction des outils de gestion RH du Pôle.

Au-delà de cette dynamique de structuration, 2022 sera l'année de lancement de Prév' en Seine, nouvelle action de prévention et promotion de la santé à destination du public accueilli au CHRS des Cèdres et des résidents LHSS rouennais.

Par ailleurs, un enjeu majeur reposera sur le renouvellement de la contractualisation sur 3 ans de nombreux dispositifs financés par l'ARS Normandie : QRS, Prév' en Caux, Réseau Santé Précarité, Atelier Santé Ville de Petit Quevilly et Conseil Méthodologique de Territoire.

Le Réseau Santé Précarité continuera, quant à lui, son développement sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie notamment en lançant une dynamique de travail ambitieuse portant sur l'accès à la médecine de ville pour tous : une nouvelle étape concernant notre objectif de décloisonnement des secteurs du sanitaire, du social et du médico-social. Sans oublier l'organisation de journées de sensibilisation (précarité menstruelle, vieillissement prématuré et précarité), la coordination d'une formation en addictologie (RDR) et le déploiement de distributeurs de produits d'hygiène féminine dans les structures recevant un public précarisé.



Pôle Insertion Socio-professionnelle



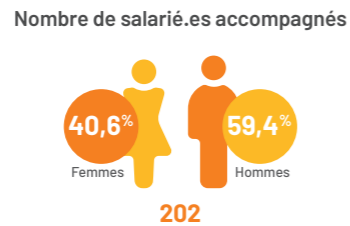
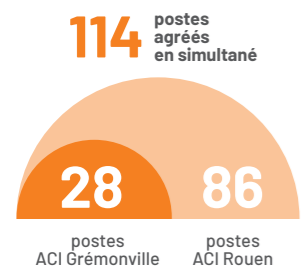




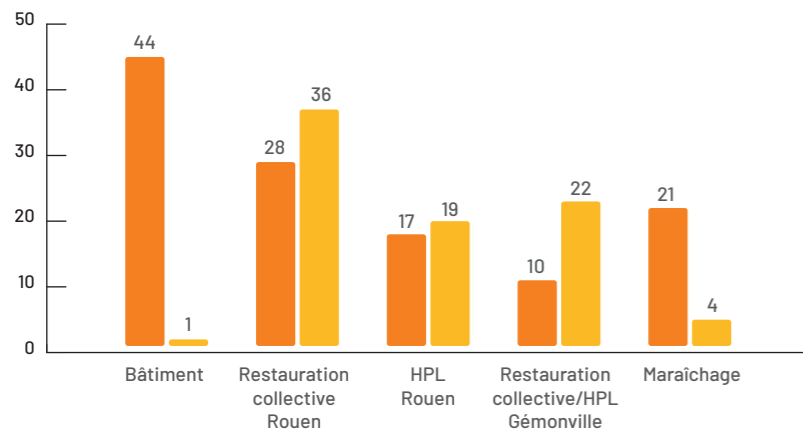
# Pôle Insertion Socio-professionnelle

## Insertion par l'activité économique (IAE)

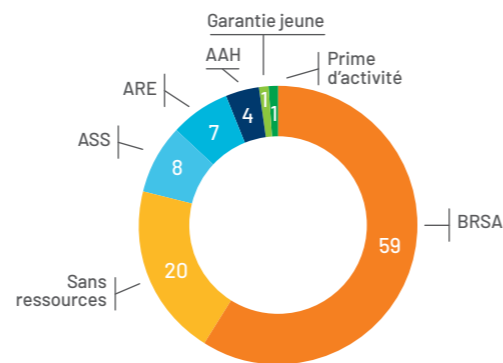
### Les chiffres clés



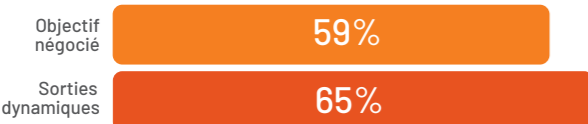
### > Répartition hommes/femmes par activité support



### > Nature des ressources à l'entrée



### > Qualification des sorties



**86** personnes sorties  
(déduction faite du « retrait des sorties constatées »)

### > PMSMP



## La formation des salariés en transition professionnelle : un enjeu pour le secteur IAE

- > **54 dossiers traités**
- > **112 salariés** sur 202 accompagnés inscrits dans un parcours de formation, soit **55,4%**
- > **4 925 h** de formation pour un coût total de **49 233 €**

### Zoom sur la formation aux compétences numériques avec SYNAPSE 3i

Pour la deuxième année consécutive, 12 salariés en transition professionnelle ont pu bénéficier d'une formation en informatique certifiante, dispensée sur site par SYNAPSE 3i, visant l'obtention du PCIE (Passeport de Compétences Informatique Européen) via trois modules d'apprentissage : Gestion documentaire, Word Initiation, Navigation Web et messagerie, à raison de 28h par module. Une formation intégralement financée par le PIC IAE.

Suite à un test d'évaluation théorique, deux groupes de niveau ont été constitués, mobilisant chaque salarié participant à raison de deux demi-journées par semaine. Un temps de respiration dans le quotidien de travail, très constructif et valorisant pour tous, au terme duquel chacun est reparti avec sa certification et son ordinateur en poche. Et un atout supplémentaire dans le CV !

SYNAPSE 3i permet aussi à tout bénéficiaire de l'association de s'équiper d'un ordinateur à moindre coût (100 € par poste informatique, avec possibilité d'un paiement échelonné). Une dizaine de salariés en transition professionnelle des ACI de Grémonville ont profité de cette offre courant 2020.

Rappelons enfin que l'équipement de la salle informatique des chantiers d'insertion nous a été gracieusement offert par SYNAPSE 3i, fin 2019. Ce qui nous permet aujourd'hui de répondre aux besoins en accompagnement des personnes éloignées du numérique, action renforcée par l'arrivée, fin 2021, d'une volontaire en Service Civique dans le cadre de la mission « Contribuer à des actions favorisant l'accès aux droits, l'appropriation du numérique auprès des personnes en situation de précarité ». Cette volontaire tiendra une place déterminante dans des actions d'accompagnement complémentaires aux formations dispensées par des intervenants extérieurs, en individuel (Cap digital, Savoirs numériques...) ou en collectif (PCIE). La volontaire accompagnera par ailleurs les chargés d'insertion socioprofessionnelle au déploiement du logiciel Reconnect, outil de suivi des parcours d'insertion et coffre-fort numérique pour les bénéficiaires, dont le démarrage effectif est prévu dès janvier 2022.



Conventionnée par la DDETS de la Somme, SYNAPSE 3i est une association loi 1901 à but non lucratif qui lutte activement contre la fracture numérique sur 2 grands axes :

D'une part en proposant des formations certifiantes de tous niveaux, clés en main et sur mesure, auprès des entreprises, associations et collectivités, à l'issue desquelles même les grands débutants sortent avec un diplôme qualifiant et internationalement reconnu. SYNAPSE 3i portant également 4 ateliers chantiers d'insertion (menuiserie- ébénisterie-peinture, tapisserie de siège et d'ameublement, couture et broderie, valorisation des déchets numériques), ses salariés en insertion bénéficient de ces formations avec succès et ses formateurs sont maintenant experts des publics en situation d'exclusion sur le plan pédagogique.

D'autre part, en offrant à chaque participant, à l'issue de la formation, un ordinateur performant, équipé de Windows 10 et du Pack Office, afin qu'il puisse être autonome depuis son domicile en matière de démarches administratives et/ou de recherche d'emploi. Cette action est rendue possible grâce à l'atelier de valorisation de matériels numériques.





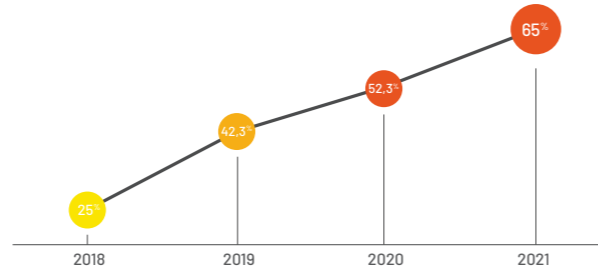
# Pôle Insertion Socio-professionnelle



## 2021 : l'année où les résultats sociaux dépassent pour la première fois les objectifs négociés

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes, à l'activation plus intensive du recours aux PMSMP, à un meilleur ciblage des actions de formation, et au « coup de pouce » apporté par SEVE Emploi en 2021, les parcours d'insertion des salarié.es ont été dynamisés, induisant par là-même un meilleur taux de sorties dynamiques, qui dépasse largement l'objectif négocié pour chacune des activités support (+ 5 points / 2020), à la seule exception du chantier « restauration collective » à Rouen

> Evolution du taux de sorties dynamiques sur les 4 dernières années : une ascension régulière et prometteuse



Pour autant, ce secteur a engagé une restructuration active de ses prestations, via une amélioration de l'environnement de travail visant notamment la professionnalisation des équipes de production et la formation en situation de travail des salariés en transition professionnelle. Gageons que ces efforts soient générateurs d'accès à l'emploi encore plus élevés en 2022.

2021		Emploi durable	Emploi de transition	Sortie positive	Sorties dynamiques
ACI Grémonville	Restauration collective/HPL	27,7%	33,3%	16,6%	77,6%
	Maraîchage	33,3%	33,3%	11,1%	77,6%
	Sous-total	29,6%	33,3%	14,8%	77,6%
ACI Rouen	Bâtiment	9,1%	18%	40,9%	68%
	Restauration collective	12%	0%	32%	44%
	HPL	25%	16,6%	25%	66,6%
Sous-total		12,5%	10,7%	35,7%	57,6%
Objectif négocié	Total	11%	24%	24%	59%
Objectif réalisé	Total	18,6%	17,4%	28,9%	65%

## Les ACI d'Emergence-s intègrent le programme Seve Emploi

SEVE Emploi est un programme national initié et porté par la Fédération des Acteurs de la Solidarité, qui vise à faire de l'Insertion par l'Activité Economique, une solution pour des recrutements réussis et une réponse face au chômage de longue durée. **SEVE Emploi a un seul objectif** : rapprocher le monde de l'entreprise qui cherche à recruter et des personnes talentueuses en recherche d'emploi.

Pour y parvenir, **SEVE Emploi propose aux SIAE de co-construire en équipe une offre de services RH auprès des TPE-PME** du territoire. L'offre de services comprend notamment : l'aide au recrutement, l'intégration au poste de travail et le suivi dans l'emploi



L'année 2021 a été marquée par une évolution majeure de l'organisation opérationnelle des chantiers d'insertion de Grémonville : **l'entrée dans le programme SEVE Emploi**, qui consiste à former les structures de l'IAE à développer une médiation sur les territoires entre les entreprises et les demandeurs d'emploi, en accompagnant les entreprises dans leurs pratiques de recrutement et d'intégration des nouveaux salariés et en permettant aux salariés en transition professionnelle de mieux préparer leur projet professionnel, par l'accès plus rapide et sans prérequis à des situations de travail en entreprise.

L'équipe de Grémonville a bénéficié dans ce cadre d'une journée mensuelle de formation-action, dans une logique de co-construction entre l'équipe des professionnels de terrain, la direction et la formatrice, expérimentée et améliorée depuis 4 ans au sein d'autres SIAE. La plus-value de ce programme s'est traduite par une augmentation significative des sorties en emplois durables, en plus d'une augmentation du taux de sorties dynamiques, et de pratiques d'accompagnement axées sur l'action et la rencontre physique, via des mises en situation professionnelles et des mises en relation avec les entreprises du territoire.

## La stratégie SEVE Emploi et ses effets quantitatifs :

- x2** > Un nombre de sorties dynamiques multiplié par 2 entre 2020 et 2021
- > Pour un effectif de personnes accompagnées équivalent (57 salarié.es)
- x4** > Avec un nombre de sorties en emploi durable multiplié par 4
- x6** > Et un nombre de PMSMP multiplié par 6

Nombre de SORTIES DYNAMIQUES	2018	2019	2020	2021
Sorties en emploi durable	27,7%	33,3%	16,6%	77,6%
Sorties en transition	33,3%	33,3%	11,1%	77,6%
Sorties positives	25%	16,6%	25%	66,6%
Total	18,6%	17,4%	28,9%	65%
Nombre de PMSMP	11%	24%	24%	59%

## Les « apprentissages » SEVE Emploi en quelques mots :

- > De réels atouts révélés chez les encadrantes techniques en insertion, « hyper » mobilisées dans la démarche malgré une organisation de travail « saturée » en mode ordinaire
- > Une dynamique qui a participé à fédérer une équipe sur un projet collectif et à structurer la notion d'accès à l'emploi durable dans le fonctionnement global du dispositif ACI
- > Des pratiques d'intervention en cours de renouvellement en termes de recrutement, d'intégration au poste, d'accompagnement socioprofessionnel et de suivi dans l'emploi
- > Un travail concret sur la relation entreprises, qui reste à structurer une synergie renforcée avec les partenaires emploi du territoire (Pôle Emploi et Mission Locale)
- > Un moyen de développer notre visibilité et notre utilité sociale sur le territoire



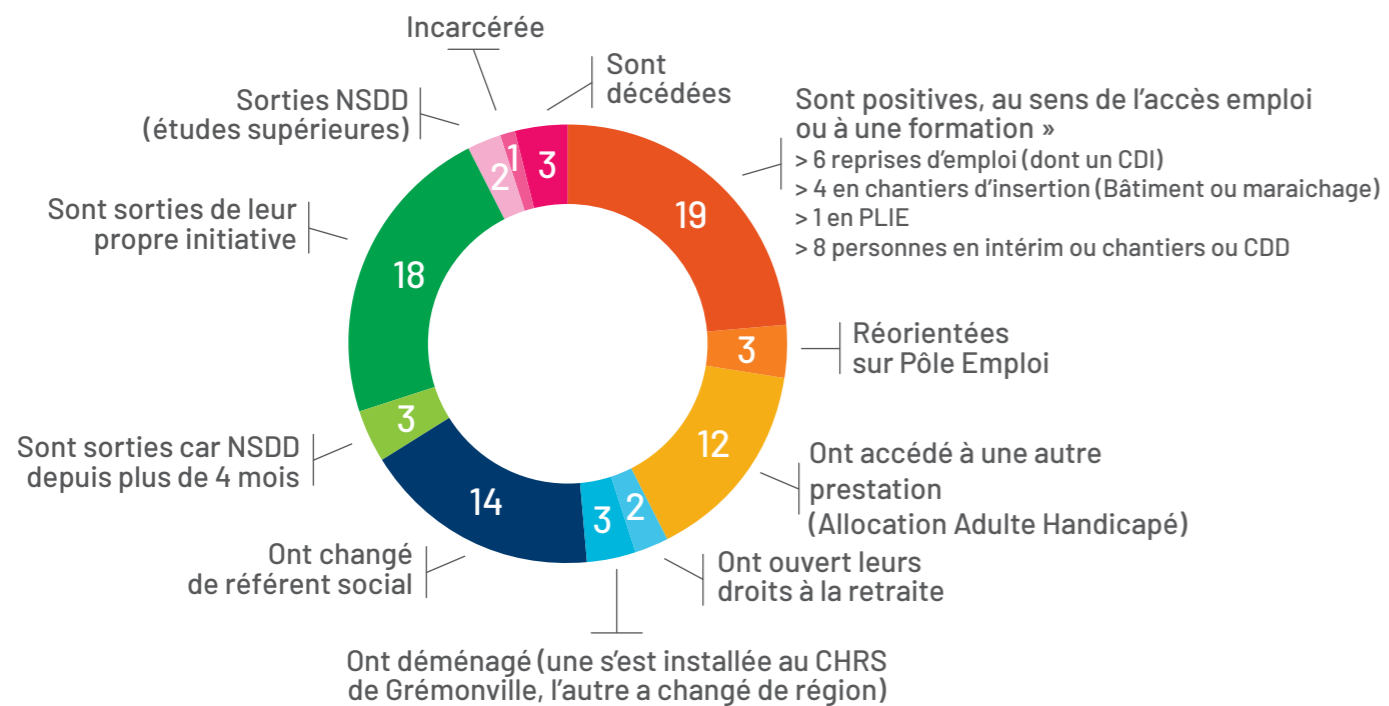




# Pôle Insertion Socio-professionnelle

## Accompagnement social et accès aux droits

### La mission référent RSA public spécifique



La loi du 1er décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active a renforcé la fonction de référent. Emergence-s est l'un des organismes conventionnés « publics spécifiques » par le Département pour l'accompagnement social de 220 bénéficiaires en simultané, sans domicile stable et/ou ayant un passé carcéral.

### Les principaux constats réalisés par l'équipe d'accompagnement :

#### Une augmentation significative d'un accompagnement favorisant l'accès aux soins des publics :

Les interventions des référents RSA sont de plus en plus marquées par la prévention des ruptures dans les parcours de santé et dans l'intervention brève lorsque ces ruptures sont constatées. Ainsi, des accompagnements sont déployés permettant une orientation vers des professionnels de santé en fonction des problématiques somatiques et/psychiques : amorce d'un suivi régulier par un médecin généraliste, des orientations vers les Centres Médico-Psychologiques, orientations pour une prise en charge des conduites addictives, etc.

L'ensemble des actions d'accompagnement entrepris dans le cadre de l'accès aux soins des publics accompagnés est un levier incontournable pour lever les freins d'insertion : estime de soi, pouvoir d'agir et développement des compétences psychosociales pour une réappropriation de la santé sont des facteurs de réussite.

### Une dématérialisation des procédures administratives de plus en plus présente et complexe :

Les publics accompagnés en situation de grande précarité témoignent de leurs difficultés à s'inscrire dans les démarches dématérialisées des services de l'Etat. Par exemple, le fait de ne plus recevoir le courrier de la CAF qui permettait de réaliser sa déclaration trimestrielle de RSA, est particulièrement problématique : beaucoup de personnes, n'ont plus la capacité de s'inscrire régulièrement, et se retrouvent de fait en rupture de droits et donc sans revenus. Aussi les travailleurs sociaux passent de plus en plus de temps pour les accompagner dans la réalisation de ces déclarations. De plus, l'accès à la plupart des administrations et principaux services publics étant désormais dématérialisé (CAF, impôts, Améli, CARSAT, demande de logement social, préfecture, ANTS, consultation de compte bancaire), l'acquisition ou l'accès à des équipements, l'ouverture d'une adresse mail et la maîtrise de l'outil informatique sont devenus indispensables. La fracture numérique est un enjeu dont le travail social doit se saisir pour envisager un accompagnement social susceptible d'augmenter la capacité d'agir des publics précaires par l'appropriation et l'utilisation des outils numériques.

### L'action collective de développement social : « on sème au jardin des sens »



Binôme constitué depuis un an, Gilles et Aurélie, nouveaux animateurs de l'action collective de développement social (ACDS) « On sème au jardin des sens », ont désormais pris leurs marques. Cette action originale a pour vertu de réveiller les envies, faire émerger des projets personnels en accompagnant des bénéficiaires du RSA dans des trajectoires qui permettront à terme de renouer pour plus de la moitié d'entre eux avec l'emploi.

La crise sanitaire a eu des conséquences sur l'action ACDS en 2021. Constatant une diminution des nouvelles entrées, les animateurs ont dû mener une réflexion visant à redynamiser le dispositif. Pour ce faire, leurs expériences professionnelles antérieures ont été profitables et ont

permis la création de nouveaux outils de communication et d'organiser plusieurs rencontres avec les partenaires locaux pour promouvoir l'action.

Les changements des modalités de travail (télétravail, visioconférence, distanciel) ont transformé profondément la qualité des relations avec les partenaires, reléguant la rencontre physique à l'accessoire. Pour autant, en 2021, le groupe des participants à l'ACDS a réussi à se consolider. Ils ont su s'adapter aux mouvements de personnel et accueillir le nouveau binôme. Plusieurs temps conviviaux ont été organisés afin de faire connaissance. Et le groupe a pu développer une confiance et de nouvelles solidarités.





## Pôle Insertion Socio-professionnelle

Après 1 an de recul sur l'ACDS

### **l'analyse d'Aurélié MOY accompagnatrice sociale et professionnelle**

#### **L'originalité de l'action vue de votre fonction ?**

L'ACDS est pour moi une action belle et riche de sens avec une dimension humaine. Travailler sur l'ACDS m'a permis de découvrir une autre manière d'accompagner les personnes en difficulté. D'une part, vis-à-vis de la dimension collective et d'autre part vis-à-vis du volet de l'insertion professionnelle. L'ACDS telle que nous la proposons est originale déjà du fait du support principal : le potager et donc toute la symbolique du travail de la Terre. Apprendre à travailler la terre, s'occuper de cultures..., en finalité, c'est aussi apprendre à s'occuper de soi. Semer, soigner, arroser, entretenir, cueillir, s'alimenter... C'est là notre rôle d'intervenants sociaux : refaire vivre cette capacité d'agir, pour que le projet qui mobilisera chacun soit vraiment le résultat de choix personnels.

#### **Un avis sur les supports mobilisés ?**

Par les supports mobilisés : le potager, ateliers collectifs mis en place (cuisine, petits bricolages...), sorties, actions de Prév'en Caux, les combinaisons pour construire des accompagnements dynamiques sont infinis et personnalisables. Chaque participant, s'il s'autorise, peut y trouver un centre d'intérêt, s'en découvrir et reprendre du plaisir en ayant un temps pour soi.

#### **Et les bénéficiaires qu'en disent-ils ?**

*« Travailler la terre permet de se libérer l'esprit. Lorsque l'on vient au jardin, on laisse nos soucis à la porte de chez nous. On pense à autre chose. Venir au jardin nous donne un nouveau souffle, petit à petit on prend confiance et on se sent prêt pour travailler sur nos problèmes. »*

(Y. BOUCHER - bénéficiaire sur l'ACDS)

#### **Si on parle résultats et efficacité ?**

Au-delà des résultats attendus par nos financeurs, nous pouvons observer sur le terrain des évolutions de restauration de chacun au jour le jour. Dans les discours tenus par les participants, dans le fait qu'ils soient présents chaque jour convenu, lorsqu'ils osent me solliciter à mon bureau pour une démarche, lorsqu'ils sont fiers du travail réalisé, lorsqu'ils arrivent à prendre du recul sur leur parcours. Ils sont motivés pour réaliser les tâches, pour certains, ils ont soif d'activité. Souvent, nous devons les freiner sur le rythme afin qu'ils puissent prendre conscience de ce qu'ils réalisent et qu'ils puissent prendre plaisir à le faire.

Après 1 an de recul sur l'ACDS

### **l'analyse de Gilles LEVACHER encadrant d'activités collectives**

#### **L'originalité de l'action vue de votre fonction ?**

Pour moi, l'ACDS est originale car elle n'est pas contraignante : même si nous travaillons au jardin nous n'avons pas de contrainte de productivité en comparaison au chantier d'insertion maraîchage. Les gens viennent au jardin sans pression et pour autant ils produisent bien et avec plaisir. Cette différenciation entre activité et travail est essentielle dans l'esprit de l'action

#### **Si on parle résultats et efficacité ?**

Les résultats s'observent autour des moments de partage. Ils sont vivants, visuels et gustatifs : de la graine semée qui devient un plant qui se cultive, s'entretient puis se récolte et se goûte. Nous avons donc la possibilité de faire un lien concret entre le travail, le produit cultivé et l'assiette.

Autre résultat : le fait que les participants grâce à l'activité potager/ jardin s'approprient naturellement la notion de « bio » et « de développement durable » grâce aux explications et aux notions apportées par l'encadrant technique. Ils se sensibilisent.

Le support est par ailleurs le prétexte à faire ensemble et à prendre conscience que chaque contribution individuelle est essentielle dans une réalisation collective.







## Pôle Insertion Socio-professionnelle

### Perspectives

L'année 2022 s'ouvrira par l'entrée dans les programmes Premières Heures en Chantier (PHC) et Convergence, dont Emergence-s porte la coordination locale en métropole de Rouen.

**Emergence-s porte la coordination locale des programmes Premières Heures en chantier & Convergence dès 2022 en métropole de Rouen**

Respectivement créés par Emmaüs Défi en 2009 et 2012 à Paris, Premières Heures en Chantier & Convergence visent à adapter et renforcer l'accompagnement des personnes en situation de grande exclusion, issues de la rue ou sans solution de logement durable, en assurant une continuité de parcours par une coordination interne des différents dispositifs mobilisés (emploi, logement, santé) afin de les stabiliser par le travail dans le secteur de l'IAE.

Convergence est l'un des quatre dispositifs expérimentaux retenus pour essaimage dans le cadre de la Stratégie Pauvreté pour 2019-2022, avec SEVE Emploi, TAPAJ\* et l'expérimentation TZCLD\*.

Dès mai 2021, Convergence France a lancé le projet avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire rouennais : la FAS Normandie, la DDETS, le Conseil Départemental et la Métropole Rouen Normandie. Compte tenu de la proximité évidente des activités d'hébergement et des publics structurels d'Emergence-s, ce projet transformatif a immédiatement fait écho à la dynamique de développement engagée au sein du secteur de l'IAE et aux perspectives d'évolution du secteur de l'AHJ. En effet, en plus de permettre une approche décloisonnée et coordonnée entre les référents sociaux des salariés en parcours, il permettra de construire un réseau de partenariats, de renforcer les chantiers d'insertion concernés par des moyens humains et financiers spécifiques et d'assurer un accompagnement prolongé des personnes après l'accès à l'emploi et/ou à un logement durable.

Un « collectif Convergence » porté par 3 chantiers d'insertion s'est constitué, avec Interm'Aide Emploi, les Deux Fleuves et Emergence-s.

\*TAPAJ : Travail Alternatif Payé A la Journée - TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée



Pôle justice

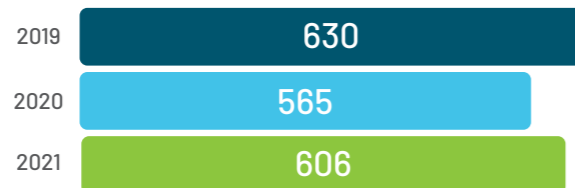




## Pôle justice

### Le service socio-judiciaire

#### Enquêtes sociales rapides réalisées

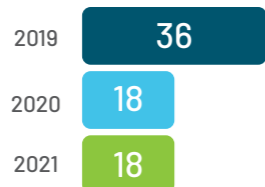


L'enquête sociale rapide est une mesure d'investigation qui vise sur un temps court à vérifier la situation matérielle, familiale et sociale d'une personne mise en cause.

Fin 2021, le tarif de l'ESR a été revalorisé. Bloquée à 70 euros depuis 2004 celle-ci sera dorénavant facturée à 150 euros. Défendue par les associations socio-judiciaires de la Fédération Citoyens et Justice à laquelle adhère Emergence-s, cette revalorisation permet une meilleure prise en compte du travail effectué par les intervenantes socio-judiciaires dans le cadre des Permanences d'Orientation Pénale.

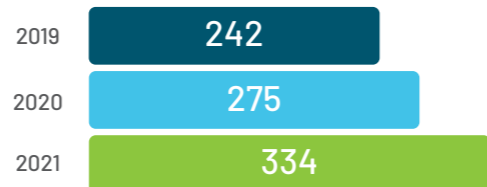
De nombreux aspects sont à prendre en compte lors de la réalisation d'une ESR. Le nombre de vérifications à effectuer augmente : prise en compte d'une éventuelle orientation vers le CPCA, recherche d'un hébergement, sollicitation de la place d'hébergement au foyer de l'Abbé Bazire en cas d'éviction du domicile conjugal...

#### Enquêtes de personnalité ordonnées

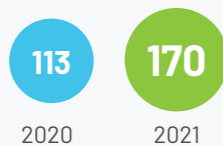


L'enquête de personnalité est également une mesure d'investigation mais plus approfondie que l'ESR. Elle consiste, à partir d'entretiens avec la personne mise en examen et de personnes de son entourage, à recueillir des éléments de personnalité. Cette enquête permet aux magistrats de se représenter la personne au-delà de sa situation judiciaire. Ce travail, complexe à appréhender, nécessite une formation permettant à l'intervenant de cerner les enjeux et le cadre de cette intervention. Les intervenantes socio-judiciaires sont fréquemment appelées à témoigner de leur travail notamment auprès de la cour d'assises

#### Contrôles judiciaires socio-éducatifs ordonnés



#### Nombre de contrôles judiciaires ayant pris fin :



#### Mesures de contrôles judiciaires en cours :



Depuis plusieurs années, le nombre de contrôles judiciaires continue de croître, parmi eux, tout particulièrement les contrôles judiciaires courts. Les pratiques des professionnelles doivent s'ajuster à ce temps d'accompagnement socio-judiciaire plus restreint avec le délai raccourci de rendu de rapports aux magistrats.

#### Sursis probatoires ordonnés



Nous constatons une augmentation conséquente des mesures de sursis probatoire confiées au SSJ en 2021. Le cadre de l'intervention change : la personne a été jugée et est reconnue coupable. Des réunions de travail avec les juges de l'application des peines seront prévues en 2022 afin d'ajuster nos pratiques avec le cadre de cette mesure alternative à une incarcération.

Le traitement des violences intrafamiliales reste un sujet d'actualité sensible. La judiciarisation des affaires en lien avec cette problématique est en très nette augmentation. Les effets sont perçus sur le nombre de mesures pris en charge par le Service Socio- Judiciaire.

#### Pour les ESR réalisées en 2020, 39 concernaient des faits de violences intrafamiliales contre 259 en 2021.

#### Pour les contrôles judiciaires socio-éducatifs ayant pris fin dans l'année :

**En 2020**

113 personnes étaient placées sous contrôle judiciaire pour une infraction concernant des violences intrafamiliales

**En 2021**

170 personnes étaient placées sous contrôle judiciaire pour une infraction concernant des violences intrafamiliales

La variation de l'activité du Service Socio-Judiciaire est liée à celle du tribunal et elle ne peut être anticipée. Cela exige donc une grande adaptabilité de l'équipe pour répondre à la prise en charge de toutes ces mesures dans les délais imposés par le temps judiciaire. La question des violences intrafamiliales, thématique majeure, nécessite des temps de formation spécifiques pour les accompagnants.







# Le centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales

**9 mois d'activité : l'accompagnement des auteurs, un des piliers pour la protection des victimes**



### Toutes les personnes ont fait l'objet d'une éviction du domicile conjugal



Après une phase de préfiguration de 4 mois s'étalant de novembre 2020 à février 2021, l'antenne rouennaise du CPCA interdépartemental coordonné par la Fédération des Acteurs de la Solidarité de Normandie ouvre finalement ses portes le 1 mars 2021. Le CPCA apporte une réponse à la problématique des violences au sein du couple. L'objectif est de protéger les victimes par la responsabilisation des auteurs. Une double prise en charge, individuelle et collective, est proposée sur une durée de 4 à 6 mois afin de permettre une prise de conscience des auteurs et de prévenir la récidive.

Les orientations se font par le biais d'une fiche liaison transmise par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ou par le Service Socio-Judiciaire (selon que la personne est condamnée à un sursis probatoire ou placée sous contrôle judiciaire). La participation au CPCA est alors une obligation dans le cadre de la mesure judiciaire. Des personnes dites volontaires, hors orientation justice, peuvent également solliciter le CPCA.

Pour animer les séances collectives, Emergence-s a fait le choix de s'entourer de compétences reconnues sur le territoire, qui seront autant de potentiels relais à l'issue du parcours CPCA.

### Témoignages

« J'ai été suivi au CPCA à la suite de ma condamnation pour violences conjugales. Au début, venir aux séances était une vraie contrainte, mais au fur et à mesure je ne venais plus par obligation. Les séances m'ont fait prendre conscience des conséquences des violences sur mon ex-compagne mais aussi sur mon fils. Ça m'a aussi permis d'apprendre à réfléchir avant d'agir et de plus communiquer avec les autres. J'ai aussi pu comprendre que mon comportement était lié aux violences que j'ai vécues quand j'étais enfant. J'ai encore du travail à faire par rapport à cela. » Julien, 29 ans.

« J'ai une obligation de prise en charge au CPCA en lien avec mon sursis probatoire. J'étais plutôt inquiet de me retrouver avec d'autres personnes car je suis quelqu'un de timide. Mais c'était un bon groupe et j'ai sympathisé avec les autres. J'ai réussi à prendre la parole à chaque séance grâce au groupe mais aussi parce que les intervenants ne nous ont jamais jugés. C'était devenu un peu le rendez-vous du lundi soir. On se retrouvait et on parlait de ce qu'on avait fait. Quand j'ai entendu les histoires des autres, je me suis dit qu'il fallait que ça s'arrête. » Bastien, 42 ans.

**Tout le parcours est obligatoire !**



**Durée maximum de 4 mois**

**Accompagnement individuel si besoin** (emploi, formation, logement...)

**Durée maximum de 6 mois**

En 2021, 4 cycles ont été entamés, 2 ont été menés à terme avant la fin de l'année. Chaque cycle comporte 13 modules socles et complémentaires choisis, en fonction des problématiques rencontrées par les participants, parmi un panel de 16 modules.

Les thèmes abordés sont variés et portés par les partenaires extérieurs en lien permanent avec les

différentes intervenantes du CPCA, la coordinatrice de parcours et la psychologue. Le CPCA a ainsi signé des conventions de partenariat avec l'AVIPP, le CIDDF, le Relais Enfants Parents en Milieu Carcéral, la Boussole, une conseillère conjugale et familiale, une psychologue clinicienne, Ennoia Mundi et une intervenante du service socio judiciaire.

### Quelques séances :

- > Les stéréotypes à la base de la violence
- > La place de la loi
- > La gestion des émotions
- > Les conduites addictives
- > La parentalité dans tout ça
- > Le psycho-traumatisme des victimes
- > Les signes précurseurs de la violence
- > La communication non violente
- > La violence sous toutes ses formes
- > La communication dans le couple



Photo 1 : séance sur la communication dans le couple co-animée par Maryline COTTON, conseillère conjugale et familiale, et Ennoia Mundi.

Photo 2 : séance sur les signes précurseurs de la violence animée par David DELAUNAY, directeur de l'AVIPP.





## Pôle justice

### Le placement à l'extérieur



**Le placement à l'extérieur** est un aménagement de peine sous écrou, qui permet à une personne condamnée de bénéficier d'un régime particulier d'exécution de sa peine. Il l'autorise à quitter l'établissement pénitentiaire jusqu'à sa levée d'écrou. L'association Emergence-s propose, à l'aide d'une équipe pluridisciplinaire, un accompagnement global et individualisé favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes.

#### Témoignages

« Quand j'ai commencé à faire des démarches pour avoir un aménagement de peine ma SPIP m'a dit que j'irai au foyer Emergence-s. Mes premières questions étaient est-ce que je vais me plaire, est-ce que ça va bien se passer, est-ce que je vais avoir un logement. Toutes ces questions étaient dans ma tête. Je suis sorti en permission deux fois pour voir l'éducatrice, la directrice et la psychologue. J'ai vu l'environnement du foyer et tout de suite je me suis senti rassuré mais encore inquiet pour mon avenir. L'aménagement de peine a été accordé, je suis sorti. C'est une éducatrice référente qui m'a pris en charge pour 18 mois d'aménagement de peine. La première journée a été consacrée aux démarches administratives pour que je touche le RSA et à me remettre dans le circuit de ma future vie. Emergence-s m'a même permis d'avoir un travail et quand ils m'ont fait voir la chambre c'était pour moi un petit paradis, une chambre propre avec wc et douche. J'allais voir la psy tous les 15 jours au début et une fois par mois, une psy formidable qui m'a remis sur pied parce que on ne parle plus de détention, seulement de notre avenir. Puis au bout de 6 mois, Emergence-s m'a proposé un studio en ville : être autonome, refaire la cuisine chez moi, me sentir bien. Puis grâce à Emergence-s, j'ai retrouvé mes 3 enfants alors que je n'y croyais plus. Avant l'expiration de mon aménagement de peine, ma référente m'a trouvé un F3 pour moi et mon fils que je vois une fois par mois. Cette structure m'a beaucoup aidé, m'a fait avancer. Aujourd'hui, je suis plus fort, je suis reconstruit car ils m'ont beaucoup poussé à faire les choses pour que ça aille dans le bon sens. Il faut s'accrocher, si vous allez au bout, vous revivez. »  
Christophe.

Ce témoignage illustre le parcours et les étapes nécessaires à la réappropriation d'une vie à l'extérieur après plusieurs années passées en prison. Les permissions de sortir, 1ère étape d'une prise de contact et de découverte de l'équipe éducative et de la structure, permettent à la personne de se projeter.

Le Placement à l'Extérieur propose un hébergement, un accompagnement et un contrat de travail au sein du chantier d'insertion restauration d'Emergence-s. Ce triptyque étayant permet de reprendre peu à peu confiance en ses savoir-faire / savoir être. Après l'hébergement collectif, il faut envisager une nouvelle étape vers plus d'autonomie : en l'occurrence, pour Christophe, un studio toujours dans le cadre de sa mesure d'aménagement de peine. En parallèle, d'autres étayages peuvent être envisagés : psychologue, CSAPA, CMP etc. Ultime étape, l'accès à un logement de droit commun pour renouer avec une vie sociale / familiale.

Le parcours de Christophe s'est déroulé sur 18 mois. Cette temporalité est représentative des étapes nécessaires à la reconstruction et au retour dans la société. Ce temps transitoire contribue indéniablement à la prévention de la récidive.

### Le Placement à l'Extérieur : et les femmes ?

La mixité ne s'était jamais posée en termes d'accueil en Placement Extérieur. Depuis fin 2019, le CHRS la résidence des Sources a mis à disposition des chambres pour permettre à l'activité des Lits d'Accueil Médicalisés de démarrer. Cet établissement médico-social, mixte a de fait, ouvert le collectif aux femmes.

Le travail dans le cadre du projet de service a accéléré l'ouverture de la réflexion sur le thème : « Placement Extérieur et mixité ».

Le besoin est avéré : Selon le ministère de la justice, en février 2021, la part des femmes représente 3.6% de la

population écrouée. La maison d'arrêt de Rouen dispose d'un quartier femmes et sur le territoire de la direction interrégionale des services pénitentiaires dont nous dépendons, se trouve un centre pénitentiaire recevant uniquement des femmes. Nous sommes persuadés que les compétences professionnelles déployées dans le cadre du Placement à l'Extérieur pourraient être transposées à l'accompagnement de femmes en aménagement de peine. Nous approfondirons cette réflexion courant 2022 en nous rapprochant notamment des SPIP et juges de l'application des peines.

### Le Placement à l'Extérieur à domicile

Emergence-s a participé à des groupes de travail portant sur le Placement à l'Extérieur à domicile. Cette réflexion devra être menée au sein du pôle justice. Seraient concernées des personnes moins désocialisées et ayant

leur propre logement. Le maintien des liens familiaux pourrait être privilégié et la situation de la personne serait appréhendée dans son quotidien.

### Les Travaux d'Intérêt Général (TIG)

Emergence-s est habilité à accueillir des personnes devant effectuer des heures de TIG. Cette mesure alternative à la détention consiste en un travail non rémunéré mais peut également impulser auprès de la personne accueillie des démarches d'insertion.

En 2021, 40 personnes ont été accueillies pour 3741 heures réalisées à la cuisine du site des Cèdres. Suite à notre

participation au groupe de travail avec Citoyens et Justice, il nous paraît important de pouvoir développer cette mesure et de proposer de nouveaux supports d'activité au sein d'Emergence-s.

De plus, l'année 2021 a été une année où l'ensemble du processus d'accueil et d'accompagnement des TIG a été révisité.







## Pôle justice

### Perspectives

La coordination de l'ensemble des activités justice est indispensable pour favoriser la réactivité et l'adaptation des réponses à la chaîne pénale. L'augmentation forte de nos activités liée à une reconnaissance de notre expertise dans le champ de la prévention de la récidive par les partenaires territoriaux témoigne la nécessité de se structurer en pôle métier. L'année 2022 amorcera ce travail par la définition d'un projet de pôle. De plus, en cohérence avec les priorités nationales et les besoins identifiés au quotidien à travers nos actions, deux perspectives de développement seront étudiées :

- > La création d'un dispositif mobile et pluridisciplinaire de transition pour accompagner les personnes en situation d'incarcération à la sortie en déployant des modalités d'intervention hybrides
- > Un dispositif d'hébergement temporaire pour les auteurs de violences conjugales en s'appuyant sur nos structures d'hébergement et de logements adaptés

**Ainsi, l'association continue à œuvrer activement pour consolider et faire rayonner son expertise de l'accompagnement des personnes placées sous main de justice sur le territoire du tribunal judiciaire de Rouen.**



La vie associative





# La vie associative



## La gouvernance

### Le Conseil d'administration

<b>Président</b> BASSET François	<b>Vice-président</b> COMPERE Cyrille	<b>Conseillers</b> DELAUNAY Lucien BOTTOIS Benjamin
<b>Secrétaire</b> DENYS Clotilde	<b>Secrétaire adjointe</b> LELAIT Martine	<b>Trésorier</b> NICOLAS François
<b>Trésorier adjoint</b> ALEXANDRE Eric	<b>Conseillers</b> ALEXANDRE Christian BOUHELIER Marie-Paule CONIL Pierre DALLE Arnaud	<b>Conseillers</b> EMIN Jacques HARIEL Claude LE FRECHE Christine LEMAIRE Rémy
<b>Conseillers</b> MASSE Philippe MONNIER Philippe YACONO Catherine		

## Les commissions de travail

6 commissions de travail sont chargées d'accompagner la déclinaison du projet associatif et stratégique de l'association. Ces commissions de travail sont composées d'administrateurs et des membres du comité de direction.

### La commission patrimoine

**Pilotage :**  
Cyril COMPERE  
Ludovic BEZAULT

**30**  
rencontres

### La commission finances

**Pilotage :**  
Hubert CHARVET  
Ludovic BEZAULT

**6**  
rencontres

### La commission vie associative

**Pilotage :**  
François BASSET  
Olivier ADAM

**10**  
rencontres

### La commission « le public au cœur de nos métiers »

**Pilotage :**  
Lucien DELAUNAY  
Farida MOUDA

**6**  
rencontres

### La commission Innovation

**Pilotage :**  
François BASSET  
Farida MOUDA

**12**  
rencontres

### La commission communication

**Pilotage :**  
Clotilde DENYS  
Christian ALEXANDRE  
Farida MOUDA

**4**  
rencontres

## La gestion et le développement des ressources humaines

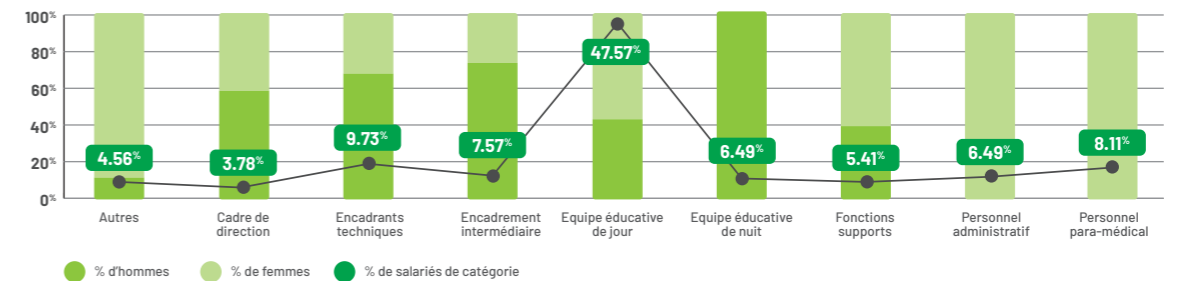
L'année 2021 a été marquée par de nombreux mouvements de personnel liés, pour partie, à la politique de mobilité interne mise en place, qui s'avère dynamique. La politique RH de l'association se développe principalement, pour les salariés en poste, autour du développement des compétences afin de permettre l'adaptation aux nouveaux enjeux du travail social avec l'évolution des publics et des dispositifs, et l'appui aux salariés dans leurs pratiques professionnelles. Le travail engagé autour de l'amélioration des conditions de travail,

qui passe par un travail collaboratif entre la direction, les cadres intermédiaires, les salariés et les représentants du personnel doit contribuer à la fidélisation des salariés et constitue un levier pour notre notoriété. Dans un secteur d'activité souffrant d'un manque d'attractivité, la conduite de politiques RH dynamiques accompagne les évolutions des activités associatives ainsi que la nécessaire adaptation aux nouveaux enjeux des politiques publiques auxquels notre association est confrontée.

## La cartographie des métiers

Près de la moitié des salariés de l'association travaillent au sein des équipes éducatives de jour où nous retrouvons, les principaux métiers du travail social (ES, ME, AS...). La cartographie des métiers fait également apparaître le poids de l'insertion par l'activité économique et le développement du pôle santé ces dernières années avec des encadrants techniques et un personnel paramédical qui représentent chacun près de 10% des salariés.

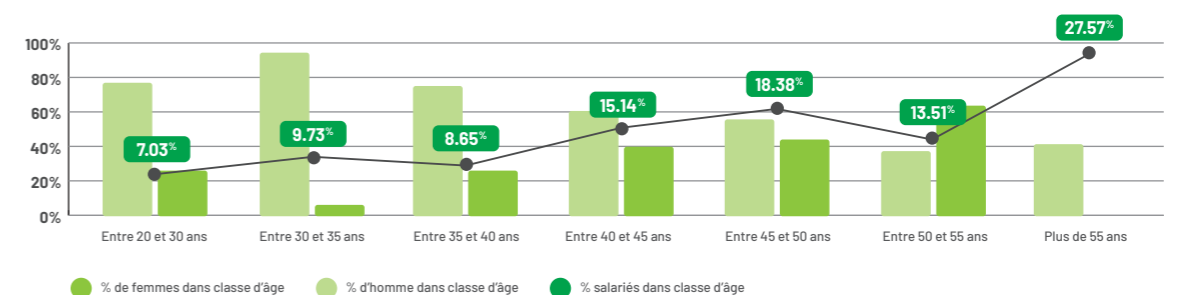
### > Répartition des effectifs par métier selon le genre



## Les effectifs de l'association

La répartition des salariés par classe d'âge apparaît comme très hétérogène puisque 40% d'entre eux ont plus de 50 ans alors que les moins de 40 ans représentent à peine le quart de l'effectif. Ces disparités se retrouvent également sur l'ancienneté avec des situations très différenciées au sein des différents métiers. Ces différences viennent illustrer que les mouvements de personnel sont plus prégnants dans certains métiers ; notamment les professions paramédicales où 80% des salariés ont moins de cinq ans d'ancienneté. A l'inverse, on constate que l'encadrement intermédiaire est principalement composé de salariés ayant plus de quinze années d'ancienneté. Concernant les équipes éducatives, les données font apparaître une distribution quasi équivalente entre les salariés ayant moins de cinq ans d'ancienneté et ceux présents au sein de l'association depuis plus de 15 ans.

### > Répartition des salariés par classe d'âge selon leur sexe





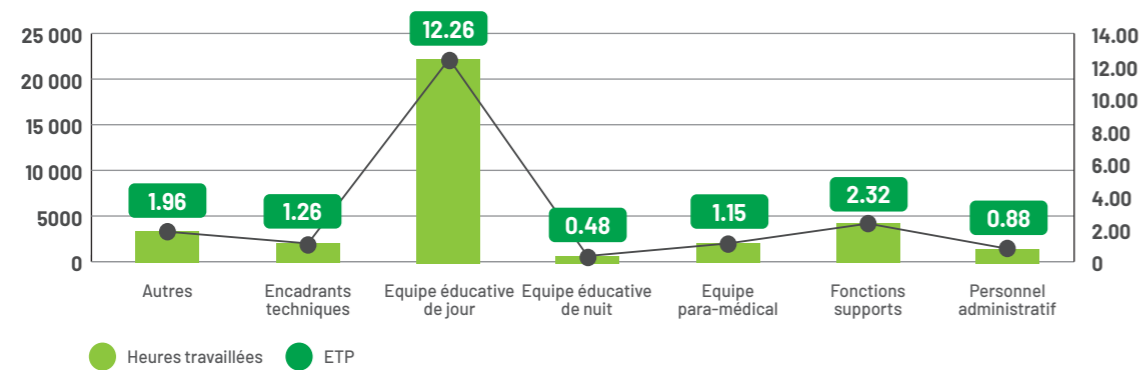


# La vie associative

## La gestion administrative et relations contractuelles

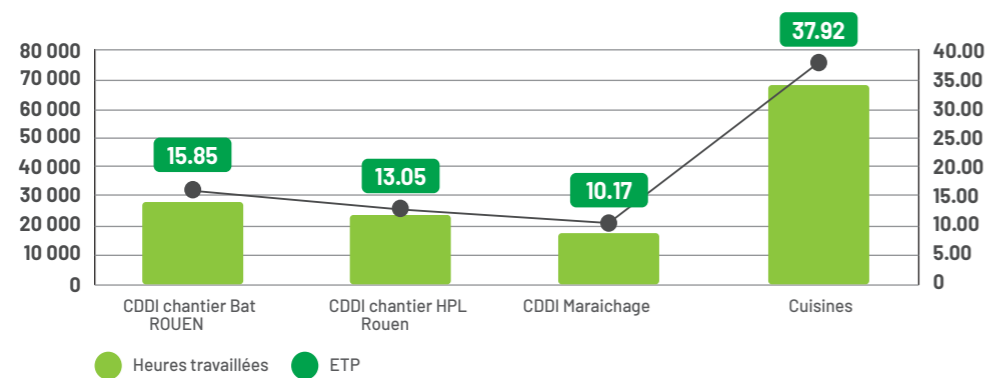
Le recours aux CDD est principalement utilisé pour faire face aux remplacements des salariés absents. Ce recours est plus courant au sein des services pour lesquels la continuité d'activité est impérative et présenteraient un risque de rupture dans l'accompagnement des publics.

### > Répartition des heures des salariés en CDD selon catégorie métier



L'association compte également dans ses effectifs des salariés en contrat à durée déterminée d'insertion qui interviennent sur l'ensemble des activités support mises en place au sein de l'association.

### > Répartition des heures des salariés en CDDI selon chantier d'insertion



## Le développement des compétences par le plan de formation

Malgré l'adaptabilité du plan de formation aux enjeux du moment, des thématiques demeurent récurrentes. Il s'agit, notamment, des formations visant à améliorer l'accompagnement des bénéficiaires : l'entretien motivationnel, le pouvoir d'agir, le développement des compétences psycho-sociales, l'animation de groupe. Se dégage également une prédominance des formations visant à accompagner les professionnels dans la compréhension des spécificités des différents publics

accompagnés : les personnes victimes ou auteurs de violences intrafamiliales, les publics migrants, la santé mentale, les conduites addictives et la démarche de réduction des risques et des dommages.

Emergence-s accueille régulièrement des stagiaires qui viennent découvrir et se familiariser avec les spécificités de l'accompagnement des personnes en situation de précarité.



## L'égalité professionnelle

### L'emploi et le maintien des personnes en situation de handicap

En 2021, l'emploi et le maintien en activité des salariés en situation de handicap a été une priorité par la mise en place d'aménagement de poste, en collaboration avec le service de santé au travail et des associations spécialisées comme Cap Emploi 76. Outre les aménagements de poste, la mobilité interne peut également être mise au service du maintien dans l'emploi de salariés se trouvant confrontés à des difficultés professionnelles en raison d'une dégradation de leur état de santé ou de la survenue d'un handicap.

### Emergence-s performante sur l'égalité professionnelle femmes-hommes

Les notes obtenues sur les différents indicateurs retenus pour l'élaboration de l'index d'égalité femmes-hommes illustrent que la politique salariale de l'association ne génère pas de discrimination genrée. L'association obtient la note de 79/100 à l'index de l'égalité femme-homme.

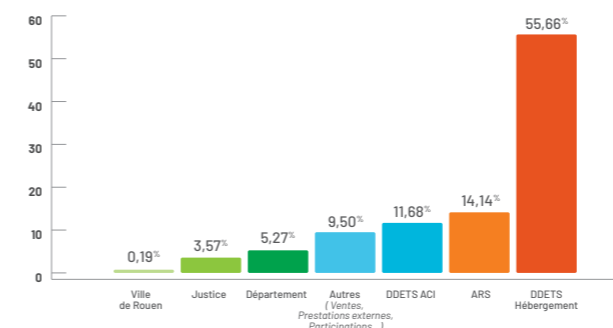
## Le financement de nos actions

L'ensemble des actions de l'association Emergence-s a lieu sur le territoire de la Seine-Maritime. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses missions d'utilité publique proviennent principalement de financements publics.

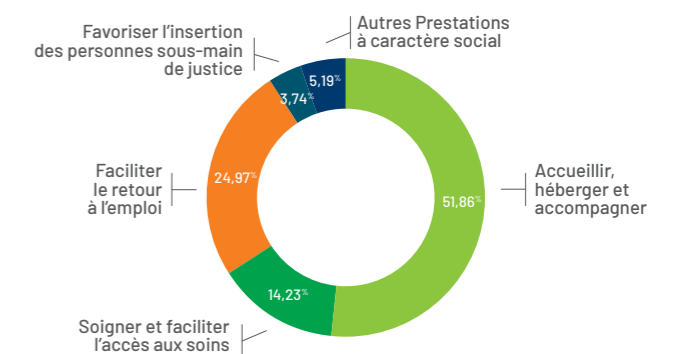
Emergence-s a reçu en 2021 un produit de 18 M d'euros par ses différents partenaires publics.



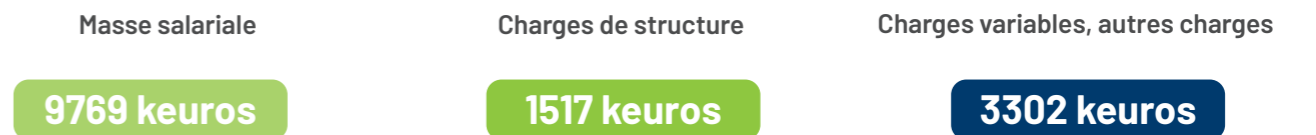
### > La répartition du budget en 2021



### > La répartition des charges par champ d'activité



### > La répartition des charges par groupe de dépense





# La vie associative

## La communication

La communication est un axe du projet stratégique d'Emergence-s. Ses objectifs sont d'organiser et de fluidifier la communication interne et externe de l'association (axe 4). C'est ainsi que l'association a décidé d'investir la communication comme un projet structurant, fédératif et dynamique.

### La stratégie de communication 2021-2023

L'année 2021 a été marquée par l'élaboration et la validation de la stratégie de communication d'Emergence-s (septembre 2021). Pour les trois années à venir, cette stratégie de communication se donne pour objectifs principaux de :

- > **INFORMER** sur le rôle mené par Emergence-s sur la lutte contre la pauvreté et la précarité
- > **TRANSMETTRE** les valeurs associatives en matière d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion et de précarité
- > **GENERER** des opportunités en matière de coopération

C'est ainsi que des feuilles de route ont été formalisées autour de trois axes de communication :

- > **IMPULSER** une communication institutionnelle dynamique (logo, site internet, réseaux sociaux, vidéos...)
- > **DEVELOPPER** une communication interne concertée et coordonnée (processus du nouvel arrivant, journal interne, espace intranet, accompagnement des bénévoles...)
- > **FAVORISER** une communication externe proactive (communiqué de presse, présence dans la presse professionnelle, financement participatif, animation de séminaire...)

En se basant sur un bel existant, la stratégie de communication associative se veut être ambitieuse et dynamique en mobilisant des supports de communication actuels.

### La nouvelle identité visuelle

Faire évoluer le design de son logo ainsi que la charte graphique qui en découle a été l'objectif premier de la stratégie de communication d'Emergence-s. C'est ainsi qu'après 10 ans d'utilisation, le logo d'Emergence-s s'est retrouvé une jeunesse pour un style plus actuel et plus moderne.



Une nouvelle charte graphique est alors dessinée, en s'appuyant sur les codes couleurs de la précédente charte graphique, adoptée par tous les salariés et bénévoles. Les métiers d'Emergence-s sont alors actualisés au regard des activités déployées.



### La présence sur les réseaux sociaux

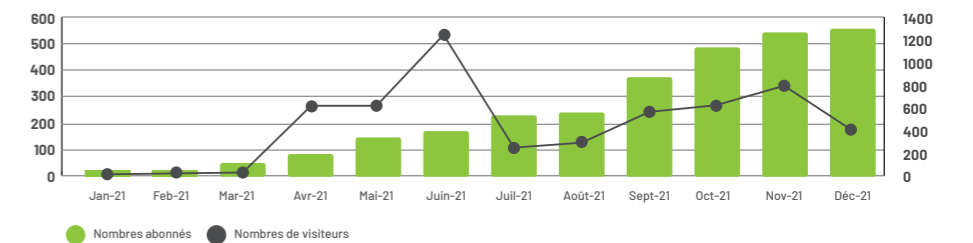
Outils de communication désormais incontournables, les réseaux sociaux se sont progressivement imposés comme des vecteurs de communication pour les associations. Par leurs caractères interactifs, ces réseaux sociaux sont de véritables tremplins pour développer la visibilité des activités associatives, et donc d'affirmer une « marque employeur » attractive.

Le site internet étant en cours de construction, Emergence-s a pu affirmer et maintenir une présence remarquée sur la toile en créant deux pages sur les sites phares : Facebook (création en octobre 2021) et LinkedIn (création en octobre 2020). Ainsi, en moyenne, 2 posts sont publiés chaque semaine pour communiquer sur la vie associative (manifestation, valorisation des actions, offres d'emploi, partage de littérature etc...).

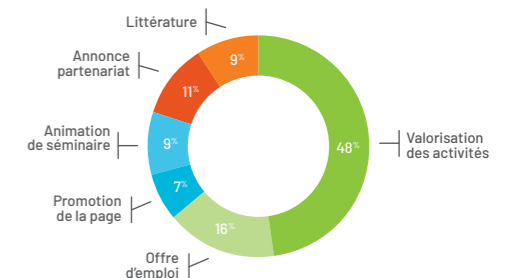
### Focus sur le réseau social professionnel LINKEDIN



Créée en octobre 2020, la page LinkedIn Emergence-s comptait à ce moment-là seulement 12 abonnés. Réinvestie depuis mars 2021, grâce à des publications et des invitations régulières, nous notons que le nombre d'abonnés a été multiplié par 46. La page Emergence-s comptait en décembre 2021, 563 abonnés, avec une moyenne de 456 visiteurs par mois.



La majorité des posts publiés concerne la valorisation des activités associatives (48%), suivie des offres d'emploi.







## La vie associative

### Les axes de développement

Emergence-s affirme sa volonté de consolider et de développer son activité en renforçant sa capacité à répondre aux diverses opportunités qui s'ouvrent à elle en lien avec ses orientations stratégiques. L'année 2021 a été une année riche sur la démarche d'amélioration continue, ainsi que sur les perspectives de développement de nouvelles actions.

#### Les projets d'établissement et les projets de service

Depuis deux ans, l'association Emergence-s s'est lancée dans une dynamique de renouvellement, voire d'élaboration des projets de service et d'établissement sur l'ensemble de ses activités. L'année 2021 a été marquée par :

**La validation des projets de service des CHRS :** Après un processus d'élaboration, en janvier 2021, l'ensemble des projets de service des six CHRS a été validé par le conseil d'administration, pour une durée de 5 ans. Bien que ces projets de service envisagent de perspectives pour les années à venir (partenariats, pratiques professionnelles, bientraitance des résidents etc...), il sera nécessaire de les réétudier sous le prisme de la nouvelle transformation de l'offre d'hébergement, issue des nouvelles orientations du PDALHPH de Seine-Maritime.

**L'élaboration et la validation des projets d'établissements médico-sociaux :** L'ORS-CREAI Normandie a accompagné les équipes du PAPS dans l'élaboration des deux projets d'établissements portant sur les Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) et les Lits Halte Soins Santé (LHSS). C'est dans une démarche collective, associant direction, salariés et personnes accompagnées, que les projets d'établissement ont été élaborés, en cohérence avec les cahiers des charges respectifs aux activités. Le conseil d'administration a validé les deux projets d'établissement.

Le travail d'amélioration de la démarche continue, initié sous le prisme des projets de service et d'établissement permettront d'anticiper le processus d'évaluation externe.

#### Le développement de nouvelles réponses

##### Le Segur de la santé

Emergence-s a été retenue dans l'appel à projets du segur de la santé sur deux projets innovants en prévention et promotion de la santé :

> **Le projet Prév'en Seine :** un programme de prévention et de promotion de la santé développés à la résidence des Cèdres, coordonné par une infirmière

> **Le projet Prév'parentalité :** un dispositif d'aller-vers pour un accompagnement à la périnatalité des publics en situation de précarité



##### Les 1000 premiers jours de l'enfant

**Les 1000 premiers jours de l'enfant :** le service de prévention enfance et parentalité a été lauréat de l'appel à projets régional portant sur les 1000 premiers jours de l'enfant. Le projet a pour objectif d'expérimenter l'efficacité d'une méthode d'intervention appelée « Repérage Précoce et Interventions Brèves à la parentalité » auprès des publics issus de l'hébergement d'urgence.







**LA RESIDENCE DES CEDRES**  
88, rue du Champ des Oiseaux  
76000 ROUEN  
Tél. **02 35 52 77 02**

**L' URAS**  
20, rue de Joyeuse  
76000 ROUEN  
Tél. **02 35 07 04 73**

**LA RESIDENCE DU ROBEC**  
6, rue Eau de Robec  
76000 ROUEN  
Tél. **02 35 00 38 00**

**LE FOYER DE L'ABBE BAZIRE**  
41, boulevard de Verdun  
76000 ROUEN  
Tél. **02 35 70 07 79**

**LA RESIDENCE DES SOURCES**  
67, place Saint Paul  
76000 ROUEN  
Tél. **02 35 89 13 84**

**LE CHAPEAU ROUGE**  
131, rue Lafayette  
76100 ROUEN  
Tél. **02 32 08 16 80**

**LE LIEN**  
43 bis, boulevard de Verdun  
76000 ROUEN  
Tél. **02 35 15 98 01**

**LE PRE AUX LOUPS**  
67, place Saint Paul  
76000 ROUEN  
Tél. **02 76 78 16 10**

**LE DOMAINE DES TILLEULS**  
1192, rue des Tilleuls  
76970 GREMONVILLE  
Tél. **02 35 95 90 60**



**Emergence-s**

Association d'actions sociales

[www.emergence-s.fr](http://www.emergence-s.fr)

